

**BURKINA FASO**  
**Unité-Progress-Justice**

MESRI



MESRI

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**  
.....  
**SECRETARIAT GENERAL**  
.....  
**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES  
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD 2022-2023  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



**FEVRIER 2024**

MESRI

MESRI

**E-mail: [dssdgessmesrsi@gmail.com](mailto:dssdgessmesrsi@gmail.com)**

**Site web: [www.mesrsi.gov.bf](http://www.mesrsi.gov.bf)**

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DES ETUDES  
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

## **TABLEAU DE BORD 2022/2023 DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Février 2024

## AVANT-PROPOS

---

L'enseignement supérieur est un ordre d'enseignement formel post secondaire, dispensé dans une institution universitaire ou assimilée et permettant aux apprenants d'acquérir des connaissances de niveau supérieur. Il joue un rôle capital dans le développement socio-économique du Burkina Faso.

Ainsi, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, actions et stratégie en matière d'enseignement supérieur doivent être renforcés en vue de favoriser son développement. C'est l'une des principales raisons qui a conduit le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à produire régulièrement des documents statistiques permettant de rendre compte de la situation en la matière et d'orienter les prises de décisions dans le domaine de l'enseignement supérieur.

La production du tableau de bord statistique, en accompagnement de l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur, s'inscrit dans cette dynamique. Le tableau de bord se veut un recueil d'indicateurs visant à dégager les tendances sur l'état de l'enseignement supérieur et participant au suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine. En effet, il analyse la situation et l'évolution du sous-secteur de l'enseignement supérieur sur les dix dernières années. Le tableau de bord constitue à ce titre, un instrument de gestion et de pilotage du sous-système d'enseignement supérieur et de formation au Burkina Faso dans un contexte où il fait partie des priorités du Gouvernement.

Conscient de l'importance de ce document et des efforts déployés pour son élaboration, je saisis l'occasion pour adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs qui y ont contribué directement ou indirectement.

Je fonde l'espoir que chaque utilisateur trouvera l'information qui lui est utile pour mieux apprécier les performances dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de  
la Recherche et de l'Innovation



**Pr Adjima THIOMBIANO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'OIPA/CAMES  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

## SOMMAIRE

---

AVANT-PROPOS .....	i
SOMMAIRE .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	vi
RESUME.....	1
CONTEXTE GENERAL .....	3
<b>PARTIE I : ETUDIANTS .....</b>	<b>5</b>
ORIENTATION.....	6
ACCES.....	8
EFFECTIF DES ETUDIANTS .....	10
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE).....	12
<b>PARTIE II : RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES .....</b>	<b>14</b>
PERSONNEL ENSEIGNANT .....	15
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN .....	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	19
<b>PARTIE III : ŒUVRES SOCIALES.....</b>	<b>21</b>
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES .....	22
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS.....	24
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES .....	26
LOGEMENT .....	28
RESTAURATION .....	30
SANTE .....	32
ACTION SOCIALE .....	34
<b>PARTIE IV : EFFICACITE INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....</b>	<b>36</b>
SORTANTS DIPLOMES .....	37
REDOUBLEMENT .....	39
<b>PARTIE V : BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....</b>	<b>41</b>
BUDGET .....	41
<b>ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS.....</b>	<b>viii</b>

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA.....	4
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2022/2023.....	7
Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études.....	7
Tableau 4 : Taux brut de transition du secondaire au supérieur.....	9
Tableau 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	9
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2022/2023.....	11
Tableau 7 : Effectif du personnel enseignant intervenant au public.....	16
Tableau 8 : Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure.....	16
Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure.....	16
Tableau 10 : Effectif du personnel ATOS.....	18
Tableau 11 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	20
Tableau 12 : Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons.....	20
Tableau 13 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	23
Tableau 14 : Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts.....	25
Tableau 15 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse.....	27
Tableau 16 : Capacité d'accueil par centre régional.....	29
Tableau 17 : Situation de la restauration par CROU.....	31
Tableau 18 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional.....	31
Tableau 19 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	33
Tableau 20 : Situation des aides sociales en 2022/2023.....	35
Tableau 21 : Situation des diplômés en 2022.....	38
Tableau 22 : Situation du budget en 2023.....	43

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2022.....	4
Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2013 à 2022 selon le sexe .....	4
Graphique 3 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence .....	4
Graphique 4 : Répartition (%) des nouveaux inscrits en 1re année/L1 par domaine d'études.....	7
Graphique 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	9
Graphique 6 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par IESR .....	11
Graphique 7 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du privé par IESR.....	11
Graphique 8 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du privé par IESR.....	11
Graphique 9 : Répartition (%) des étudiants par nationalité.....	11
Graphique 10 : Evolution des indices base 100 en 2013/2014 de l'effectif des étudiants par statut.....	11
Graphique 11 : Evolution des indices base 100 en 2013/2014 de l'effectif des étudiants selon le sexe.....	11
Graphique 12 : Pyramide des âges des étudiants du public.....	13
Graphique 13 : Pyramide des âges des étudiants du privé.....	13
Graphique 14 : Répartition (%) des étudiants par cycle.....	13
Graphique 15 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études.....	13
Graphique 16 : Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B .....	16
Graphique 17 : Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi.....	16
Graphique 18 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut.....	18
Graphique 19 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe .....	18
Graphique 20 : Evolution du personnel ATOS selon le statut.....	18
Graphique 21 : Evolution du personnel ATOS selon le sexe .....	18
Graphique 22 : Répartition du personnel ATOS par tranche d'âge.....	18
Graphique 23 : Répartition du personnel ATOS selon le statut d'embauche.....	18
Graphique 24 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	20
Graphique 25 : Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement.....	20
Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe.....	23
Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants du public bénéficiaires de l'aide .....	23
Graphique 28 : Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe.....	25
Graphique 29 : Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le statut d'établissement.....	25
Graphique 30 : Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires du prêt.....	25
Graphique 31 : Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe .....	27
Graphique 32 : Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe .....	27
Graphique 33 : Ratio lit /étudiants par centre régional .....	29
Graphique 34 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional .....	29
Graphique 35 : Evolution du nombre de plats servis.....	31
Graphique 36 : Evolution du Ratio plats/étudiant.....	31
Graphique 37 : Evolution de la proportion (%) des adhérents par centre régional.....	33
Graphique 38 : Evolution du nombre de dossiers d'aides déposés et d'aides octroyées.....	35
Graphique 39 : Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales .....	35
Graphique 40 : Répartition (%) des diplômés de 2022 selon le type de diplôme.....	38
Graphique 41 : Répartition (%) des diplômés de 2022 selon les domaines d'études de la CITE .....	38
Graphique 42 : Evolution des indices base 100 en 2013 des diplômés selon le statut.....	38
Graphique 43 : Evolution du nombre de diplômés .....	38
Graphique 44 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut .....	40
Graphique 45 : Proportion (%) des redoublants par Cycle.....	40

Graphique 46 : Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études.....	40
Graphique 47 : Evolution de la proportion (%) des redoublants.....	40
Graphique 48 : Indice base 100 de 2013 à 2023 .....	40
Graphique 49 : Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRI).....	43
Graphique 50 : Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur.....	43
Graphique 51 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur.....	43
Graphique 52 : Evolution de la structure du budget du MESRI.....	43

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>A</b>	Assistant
<b>ATOS</b>	Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>CENOU</b>	Centre National des Œuvres Universitaires
<b>CIOSPB</b>	Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses
<b>CITE</b>	Classification Internationale Type de l'Education
<b>CROU</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires
<b>CROU-B</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
<b>CROU-Banfora</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Banfora
<b>CROU-D</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
<b>CROU-Dori</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dori
<b>CROU-Fada</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
<b>CROU-Gaoua</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Gaoua
<b>CROU-K</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
<b>CROU-Kaya</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
<b>CROU-Manga</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Manga
<b>CROU-O</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
<b>CROU-OHG</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
<b>CROU-Tenkodogo</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tenkodogo
<b>CROU-Ziniaré</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ziniaré
<b>DES</b>	Diplôme d'Etudes Spécialisées
<b>DGESS</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
<b>DHD</b>	Développement Humain Durable
<b>DTS</b>	Diplôme de Technicien Supérieur
<b>Eff</b>	Effectif
<b>EHCVM</b>	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>EMC</b>	Enquête Multisectorielle Continue
<b>EPO</b>	Ecole Polytechnique de Ouagadougou
<b>ERI-ESI</b>	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>ESMT</b>	Ecole Supérieure des Multimédia et de Télécommunication
<b>ETP</b>	Enseignant en Temps Plein
<b>F</b>	Fille /Femme/Féminin
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FONER</b>	Fonds National pour l'Education et la Recherche
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IESR</b>	Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>IPES</b>	Institutions Privées d'Enseignement Supérieur
<b>ISSDH</b>	Institut des Sciences, du Sport et du Développement Humain
<b>L1</b>	Licence première année
<b>LMD</b>	Licence Master Doctorat
<b>M</b>	Masculin
<b>MA</b>	Maître-Assistant
<b>MC</b>	Maître de Conférences
<b>MENAPLN</b>	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MUNASEB</b>	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
<b>NA</b>	Non Applicable
<b>Nbre</b>	Nombre
<b>NC</b>	Non Concerné

<b>ND</b>	Non disponible
<b>Np</b>	Non précisé
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PT</b>	Professeur Titulaire
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SND</b>	Service National pour le Développement
<b>T</b>	Total
<b>TAMA</b>	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
<b>UDDG</b>	Université de Dédougou
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>U-FDG</b>	Université de Fada N'Gourma
<b>UJKZ</b>	Université Joseph KI-ZERBO
<b>UNB</b>	Université Nazi BONI
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNZ</b>	Université Norbert ZONGO
<b>UOHG</b>	Université de Ouahigouya
<b>US (\$)</b>	Dollar américain
<b>UTS</b>	Université Thomas SANKARA

## RESUME

---

Le tableau de bord 2022/2023 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur cinq principaux thèmes que sont : les informations relatives aux étudiants, les ressources humaines et matérielles, les œuvres sociales, l'efficacité interne de l'enseignement supérieur et le budget de l'enseignement supérieur.

En 2022/2023, l'effectif total des étudiants est de 220 128 dont 39,8 % de filles. Les étudiants inscrits au privé représentent 19,7%. Par rapport à 2021/2022, l'effectif des étudiants progresse de 7,9 %. De 2013/2014 à 2022/2023, il croît à un rythme moyen annuel de 11,7 %. Sur la même période, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passe de 469 à 992.

Le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est de 128 dont 18 publiques. Par rapport à l'année 2021/2022, le nombre d'IESR croît de 4,9 %.

Au cours de l'année 2022, l'effectif des étudiants ayant obtenu leurs parchemins en fin d'études est de 27 183 dont 36,2 % de filles. Ce nombre connaît une hausse de 55,5 % par rapport à 2021. Les IESR privées comptent 29,9 % des diplômés.

La proportion des étudiants redoublants est de 13,9 % en 2022/2023 avec une baisse de 1 point de pourcentage par rapport à 2021/2022.

Dans les IESR publiques, les cours ont été assurés par 3 669 enseignants en 2022/2023. Ce nombre a augmenté de 13,3 % par rapport à 2021/2022. Le nombre d'enseignants permanents est de 1 711 dont 15,1 % de femmes. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 163 et s'est amélioré de 14 points par rapport à 2021/2022.

Grâce au dispositif de soutien financier aux étudiants, 8 506 étudiants dont 38,7 % de filles bénéficient de la bourse nationale.

L'ensemble des CROU dispose de 8 376 lits susceptibles d'accueillir 198 279 étudiants demandeurs potentiels provenant des IESR publiques et privées conventionnées, soit un ratio étudiants/lit de 24. Pour la restauration, en moyenne 20 233 étudiants se restaurent par jour dans les restaurants universitaires. Ce nombre est en hausse de 33,9 % par rapport à 2021/2022. Aussi, 7 509 étudiants ont adhéré à la MUNASEB, soit en moyenne 4 étudiants sur 100. Par ailleurs, sur 254 étudiants en situation difficile et/ou de handicap ayant sollicité l'aide sociale, 215 en ont été bénéficiaires, soit un taux de satisfaction de 84,6 %.

Le budget du MESRI en 2023 s'élève à 113 milliards 650 millions de FCFA. Il représente 3,4 % du budget Etat et 16,9 % de la dotation totale du secteur de l'éducation. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement supérieur est de 15 %. Celle-ci est en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année 2022.



## **CONTEXTE GENERAL**

## CONTEXTE GENERAL

---

### Points saillants

- Population à forte composante jeune, rurale et pauvre
- Reprise de la croissance économique
- Contexte sécuritaire et humanitaire préoccupant

### Commentaire

Avec une superficie de 274 000 km<sup>2</sup>, le Burkina Faso compte 22,1 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes en 2022. Il reste le troisième pays le plus peuplé de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) après la Côte d'Ivoire et le Niger.

Sa population est très jeune avec une proportion de 55,2% des moins de 20 ans et celle scolarisable au supérieur (19-23 ans) représente une proportion de 9,4 %. Selon le RGPH 2019, le taux annuel moyen de croissance démographique est de 2,9 % sur la période 2006-2019. Le taux d'urbanisation est de 26,1 % d'où une amélioration de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2006.

Selon le rapport sur le développement humain durable (PNUD, 2022), le Burkina Faso est classé 184<sup>ème</sup> sur 191 pays avec un Indice de développement humain (IDH) de 0,449 en 2021. En 2021, on note une forte reprise de la croissance économique du Burkina Faso qui s'est établie à 6,9 % contre 1,9 % en 2020 selon les données de la Banque Mondiale. Cela peut s'expliquer par le rebond des services et la progression constante des exportations aurifères.

Selon les résultats de l'Enquête multisectorielle continue (EMC, 2021), l'incidence de la pauvreté se situe à 43,2 % sur la base d'un seuil de pauvreté de 244 806 FCFA par personne et par an.

Sur le plan sécuritaire, le pays subit toujours de nombreuses attaques terroristes qui ont provoqué plus de deux millions de personnes déplacées internes au 31 mars 2023 selon les statistiques du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR). Cependant, des efforts sont déployés en termes d'acquisition d'équipements et de mobilisation sociale afin d'éradiquer les attaques terroristes.

En 2022, sur le plan éducatif, 2/3 des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque ; ce qui correspond à un taux d'alphabétisation de 34,5 % (rapport IDH, 2022). De plus, Seulement 1,5 % de la population atteint le niveau supérieur en 2018.

En matière d'enseignement supérieur, des efforts sont déployés par les autorités actuelles pour l'amélioration de l'offre et de la qualité du sous-secteur. On peut citer entre autres, le fonctionnement des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques dans toutes les régions depuis l'année académique 2018/2019, la création d'une université virtuelle à Ouagadougou qui s'étend progressivement sur les autres régions à travers les Espaces Numériques Ouverts (ENO). Le programme présidentiel un "étudiant/un ordinateur", la prise en charge des Etudiants Déplacés Internes (EDI), la promotion de l'entrepreneuriat agricole et l'effectivité de la mise en œuvre de la plateforme CAMPUS FASO sont aussi des actions pour le développement de l'enseignement supérieur.

En 2022/2023, le Burkina Faso compte 220 128 étudiants soit 992 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. Le renforcement de l'offre, de la qualité de la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la promotion d'entrepreneuriat estudiantine demeure parmi les grands défis des acteurs du monde universitaire.

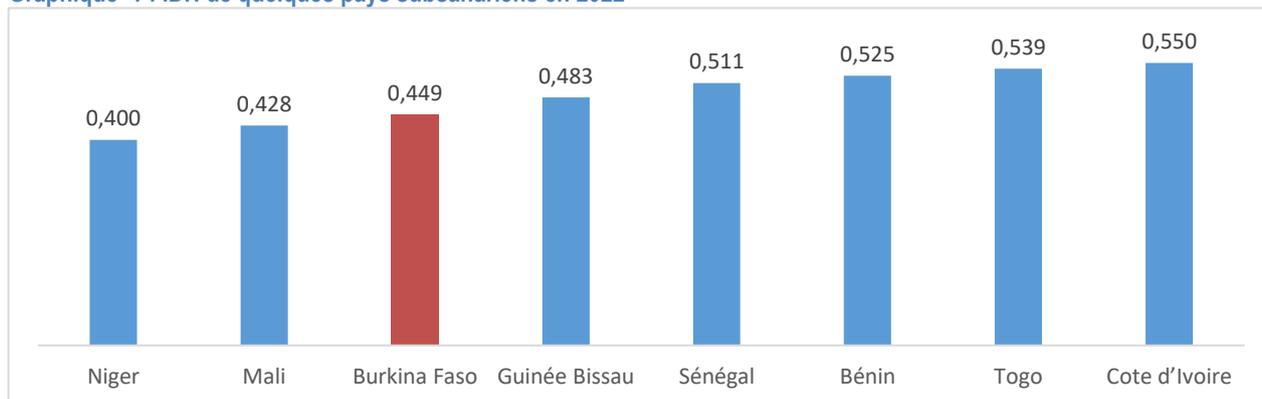
## CONTEXTE GENERAL

Tableau 1: Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA

Pays	Population en millions en 2022 *	PIB par habitant (\$ US courants) **	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en 2022***	Proportion de la population ayant le niveau supérieur en 2018	Espérance de vie à la naissance en 2022****	Rang (sur 189) en 2022 (IDH) ***	IDH en 2022
Bénin	12,8	1 303,2	47,1	2,8	59,8	166	0,525
<b>B F</b>	<b>22,1</b>	<b>832,9</b>	<b>34,5</b>	<b>1,5</b>	<b>59,3</b>	<b>184</b>	<b>0,449</b>
RCI	22,7	2 486,4	71,5	5,5	58,6	159	0,55
Guinée Bissau	2,1	775,8	53,9	1,2	59,7	177	0,483
Mali	21,5	833,3	34,0	1,7	58,9	186	0,43
Niger	26,1	533,0	38,1	0,7	61,6	189	0,4
Sénégal	17,7	1 598,7	57,7	1,9	67,1	170	0,51
Togo	8,7	918,4	47,6	3,1	61,6	162	0,539

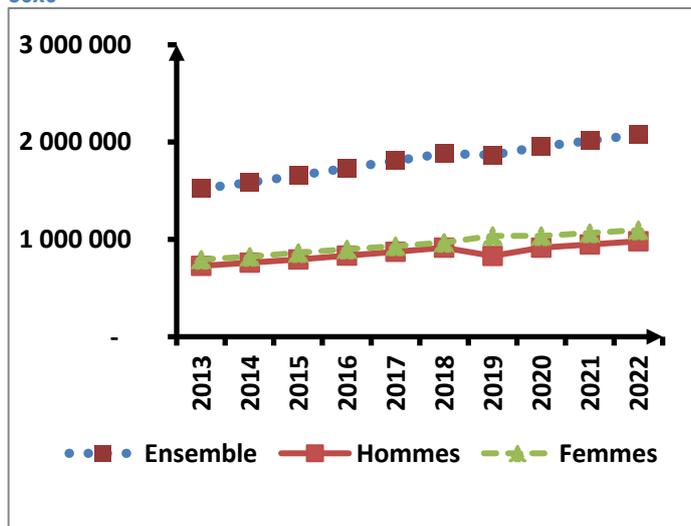
Sources : \* Rapport annuel 2022 du PNUD, HUB sous régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; \*\*donnees.banquemondiale.org ;\*\*\*Rapport IDH 2022 ; \*\*\*\*Division des Nations Unies pour la population

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2022



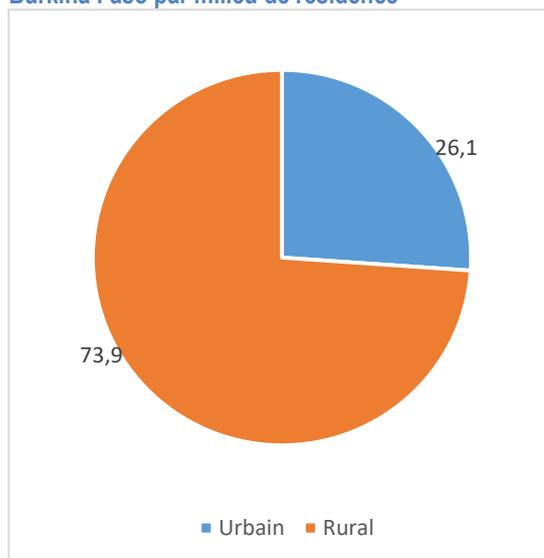
Source : Rapport IDH 2022

Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2013 à 2022 selon le sexe



Source: INSD, RGPH 2019

Graphique 3 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence



Source: INSD, RGPH 2019



**PARTIE I : ETUDIANTS**

## ORIENTATION

---

### Points saillants

- Baisse de 1,0 % des nouveaux inscrits en L1
- Fort taux des nouveaux inscrits dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Arts »

### Commentaire

En 2022/2023, le nombre d'étudiants nouvellement admis en 1<sup>re</sup> année de Licence est de 95 527 dont 42,5 % d'étudiants de sexe féminin. Les établissements privés accueillent 14,3% de l'effectif des nouveaux inscrits. Par ailleurs, 57,3 % des nouveaux inscrits de 2022/2023 sont des bacheliers de la session de 2022. Comparativement à l'année précédente, le nombre de nouveaux inscrits baisse de 1,0 %.

En se référant aux domaines de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) 2011, les « Sciences sociales, Commerce et Droit », « Lettres et Arts » enregistrent le plus grand nombre d'étudiants nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> année de Licence avec des proportions respectives de 33,6 % et 32,2 %. Les domaines qui ont moins de nouveaux inscrits en 1<sup>re</sup> année de Licence sont ceux des « Services » (1,2%), « éducation » (1,3 %) et « Agriculture » (1,4 %).

Les proportions les plus élevées de filles nouvellement inscrites en 1<sup>re</sup> année de Licence s'observent en « Santé et Protection sociale » (57,4 %), en « Sciences sociales, Commerce et Droit » (48,8 %) et en « Lettres et Arts » (47,4%). Les domaines « Éducation » et « Ingénierie, Industries de transformation et Production » enregistrent moins de filles avec respectivement 16,7 % et 21,0 %.

Entre 2021/2022 et 2022/2023, on enregistre une baisse de 1,0 % de nouveaux inscrits dans les IESR. Cette baisse est uniquement constatée dans les domaines « Éducation », « Science Sociale Commerce et Droit » et « Lettres et Arts ».

De 2013/2014 à 2022/2023, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croît à un rythme moyen annuel de 14,8 %.

**Note méthodologique** : L'effectif des nouveaux inscrits en 1<sup>re</sup>année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2022/2023 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

## ORIENTATION

Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2022/2023

Effectifs nouveaux Inscrits	% des bacheliers de 2022	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2021/2022		TAMA (%) entre 2013/2014 et 2022/2023
				En effectif	En %	
95 527	57,3	42,5	14,3	-959	-1,0	14,8

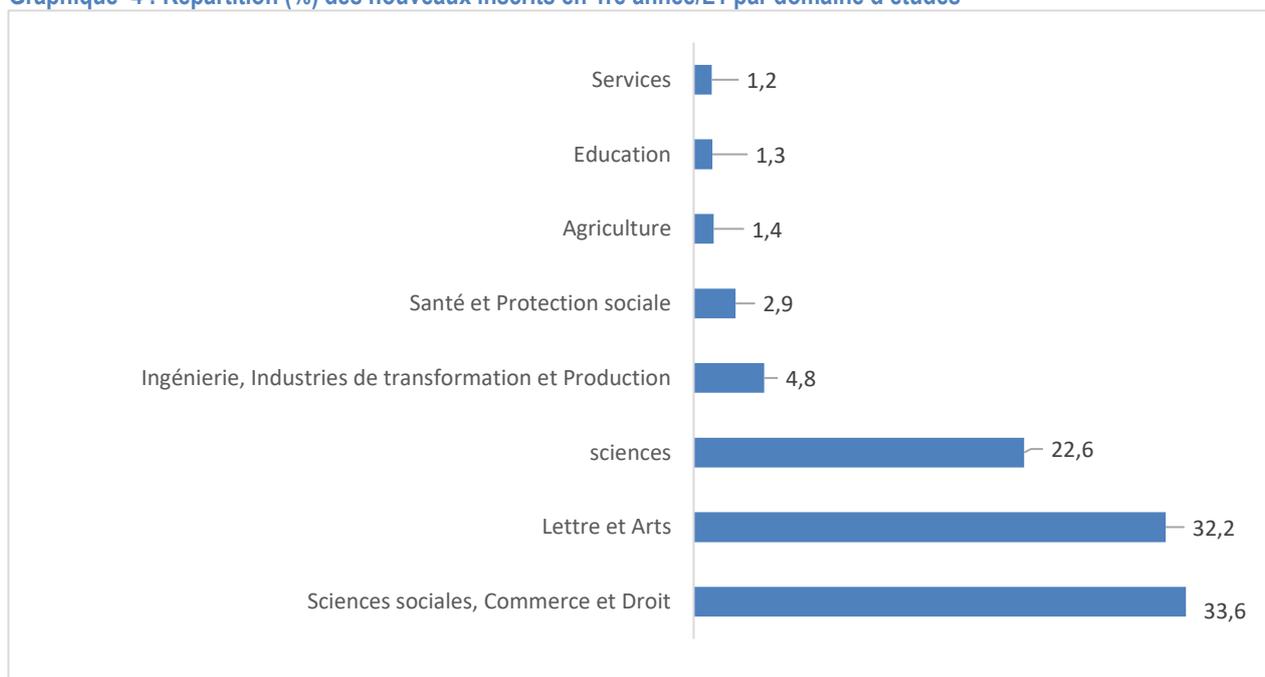
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études

DOMAINE	2022/2023		Evolution par rapport à 2021/2022	
	Effectif	% Filles	En effectif	En %
Education	1 218	16,7	-330	-21,3
Lettre et Arts	30 805	47,4	-2347	-7,1
Sciences sociales, Commerce et Droit	32 135	48,8	-4207	-11,6
Sciences	21 570	30,6	4897	29,4
Ingénierie, Industries de transformation et Production	4 596	21,0	444	10,7
Agriculture	1 298	40,4	51	4,1
Santé et Protection sociale	2 737	57,4	297	12,2
Services	1 168	40,8	236	25,3
<b>Total général</b>	<b>95 527</b>	<b>42,5</b>	<b>-959</b>	<b>-1,0</b>

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 4 : Répartition (%) des nouveaux inscrits en 1re année/L1 par domaine d'études



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## ACCES

---

### Points saillants

- Hausse du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
- Disparité continue en défaveur des filles dans l'accès à l'enseignement supérieur

### Commentaire

En 2022/2023, le taux brut de transition du secondaire au supérieur est de 91,2 % dont 81,7 % pour les filles et 99,7 % pour les garçons. Quant au taux net de transition, il est de 52,2 % dont 49,1 % pour les filles et 55,1 % pour les garçons. Par rapport à l'année précédente, ces taux connaissent respectivement des hausses de 14,0 points et de 9,0 points de pourcentage.

En 2022/2023, sur 100 000 habitants, on dénombre 992 étudiants pour une norme UNESCO de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. Comparativement à l'année précédente, cet indicateur progresse de 44 points.

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 765 pour la population féminine et 1 235 pour celle masculine, soit un indice de parité filles/garçons de 0,6. Par rapport à 2021/2022, l'indice de parité filles/garçons est resté statique.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants connaît un accroissement moyen annuel de 8,7 %. Cette tendance est plus remarquée chez les filles (11,3 %) que chez les garçons (7,2 %). Sur la même période, l'indice de parité filles/garçons varie entre 0,4 et 0,6.

**Note méthodologique** : Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les nouveaux et les anciens bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N.

## ACCES

Tableau 4 : Taux brut de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2021/2022	Nouveaux inscrits au Supérieur 2022/2023	Taux de Transition (%)
Filles	49 724	40 634	81,7
Garçons	55 077	54 893	99,7
<b>Total</b>	<b>104 801</b>	<b>95 527</b>	<b>91,2</b>

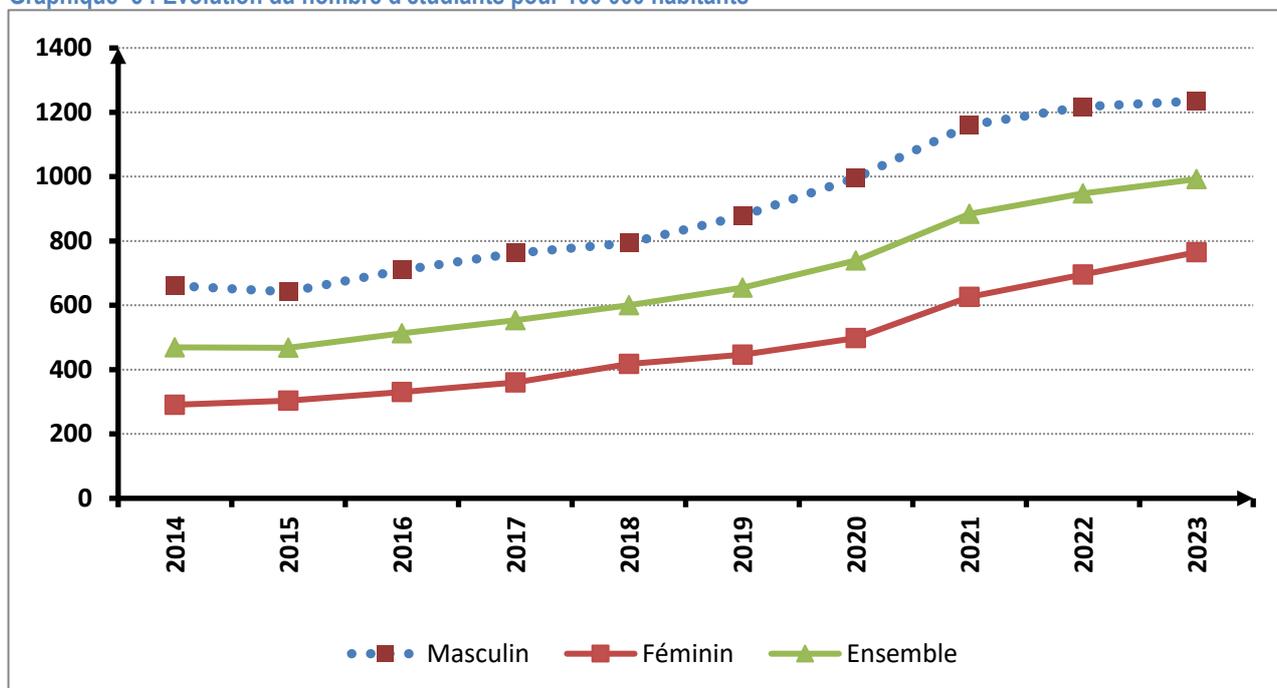
Sources : annuaire statistique 2021/2022 du post-primaire et du secondaire, enquête statistique annuelle 2022/2023 du supérieur

Tableau 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2022/2023	Indice de parité	Evolution par rapport à 2021/2022	Evolution par rapport à 2013/2014
Nombre d'étudiants pour 100 000 Habitants	992	0,6	44	523

Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023, INSD, projections démographiques

Graphique 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023, INSD, projections démographiques

## EFFECTIF DES ETUDIANTS

---

### Points saillants

- Augmentation de 7,9 % de l'effectif des étudiants par rapport à l'année précédente
- Croissance rapide de l'effectif des filles que celui des garçons

### Commentaire

En 2022/2023, le Burkina Faso compte 220 128 étudiants dont 39,8 % de filles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif des étudiants s'est accru de 7,9 % et celui des filles a connu une hausse de 13,4 %.

Le privé accueille 19,7 % des étudiants. L'Université Aube Nouvelle Ouaga, l'Université Saint Thomas d'Aquin et à l'Institut Supérieur Privé de Technologie ont les effectifs les plus élevés du privé avec des proportions respectives de 10,3 %, 8,6 % et 7,9 %. Au public, c'est l'Université Joseph KI-ZERBO qui a la plus grande part des étudiants (28,3 %), suivie de l'Université Nazi BONI (23,6 %) et de l'Université Norbert ZONGO (23,3 %).

L'effectif des étudiants non nationaux représente 1,9 % de l'effectif total. Par rapport à 2021/2022, cet effectif a connu une hausse de 14,4 %. Les étudiants non nationaux sont plus représentés dans le privé (67,0 %).

De 2013/2014 à 2022/2023, l'effectif des étudiants est passé de 81 314 à 220 128, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11,7 %. Ce taux est plus élevé au public (12,0 %) qu'au privé (10,7 %). De même l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons (TAMA de 14,4 % contre 10,2 %).

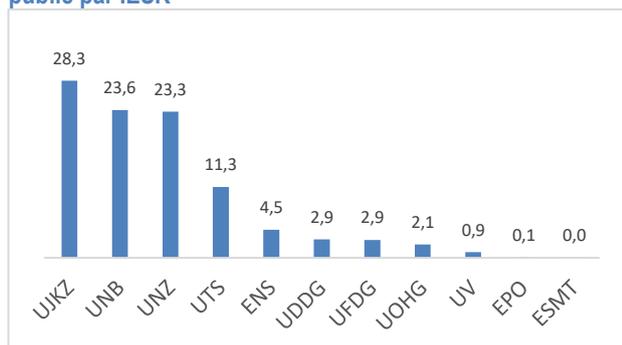
# EFFECTIF DES ETUDIANTS

Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2022/2023

Niveau en 2022/2023				Évolution (%) par rapport à				
Total étudiants	% des filles	Dont Privé	% privé	% étudiants non nationaux	2021/2022 En effectif	En %	2013/2014 En effectif	En %
220 128	39,8	43 277	19,7	1,9	16 192	7,9	138 814	170,7

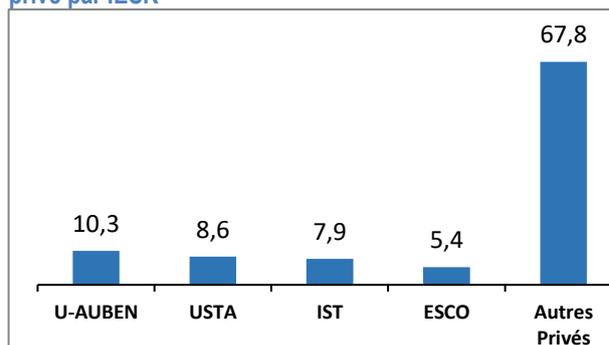
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 6 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par IESR



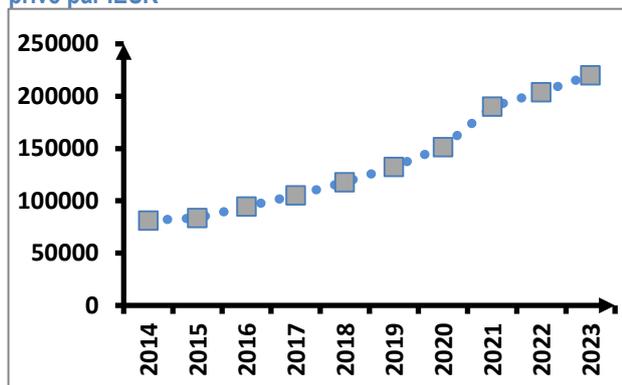
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 7 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du privé par IESR



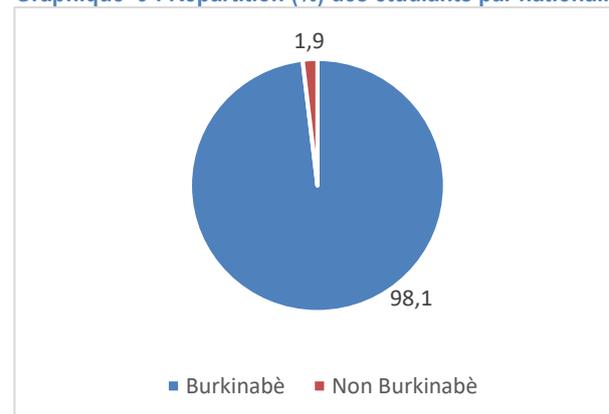
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 8 : Répartition (%) de l'effectif des étudiants du privé par IESR



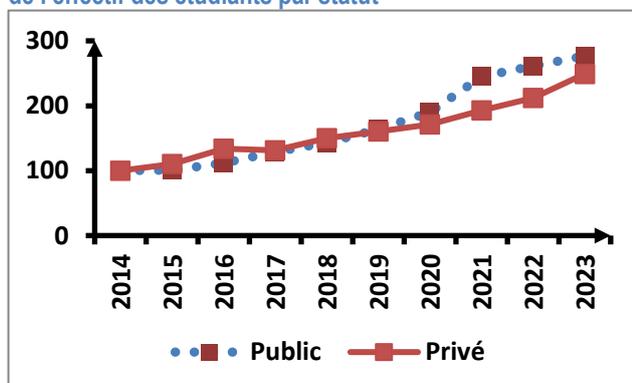
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 9 : Répartition (%) des étudiants par nationalité



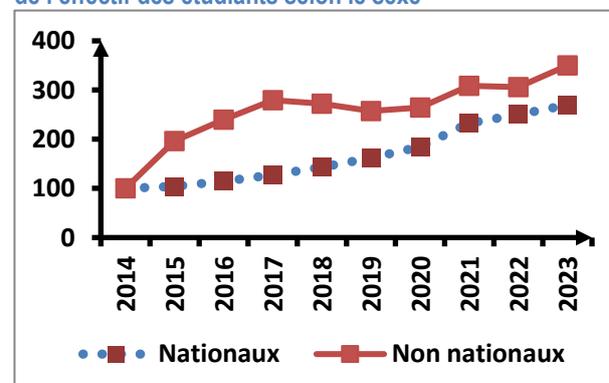
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 10 : Evolution des indices base 100 en 2013/2014 de l'effectif des étudiants par statut



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 11 : Evolution des indices base 100 en 2013/2014 de l'effectif des étudiants selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

---

### Points saillants

- 3 étudiants (es) sur 100 accèdent au troisième cycle universitaire
- Proportion des étudiants plus élevée dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit »

### Commentaire

En 2022/2023, la proportion des étudiants de moins de 25 ans est de 60,1 %. Selon l'âge et le sexe, les effectifs sont concentrés dans l'intervalle 22 à 24 ans dans le public et 21 à 23 ans dans le privé.

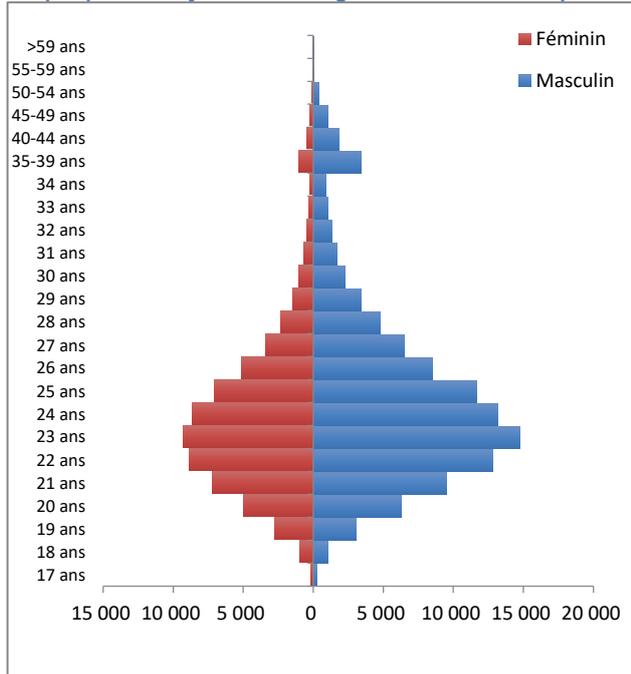
Le cycle Licence enregistre le plus grand nombre d'étudiants inscrits (87,1 %). Dans ce cycle, la proportion des femmes est de 41,4 %. Quant aux cycles Master et Doctorat, ils accueillent respectivement 9,7 % des étudiants dont 29,5 % de femmes et de 3,2 % des étudiants dont 28,5 % de femmes. Dans tous les cycles d'études, l'effectif des femmes est moins élevé que celui des hommes.

Les étudiants sont plus nombreux dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Arts » avec des proportions respectives de 36,0 % et 26,4 %. Le domaine « Sciences » tient la troisième place avec 18,0 % de l'effectif des étudiants. Le domaine « Agriculture » a la plus faible proportion (1,6 %).

**Note méthodologique** : Dans le cadre du LMD, Le cycle Licence prend en compte les trois premières années d'études, le cycle Master comporte les deux années d'études après la licence et le cycle Doctorat, trois années d'études après le master. Le cycle doctorat intègre les étudiants inscrits en DES.

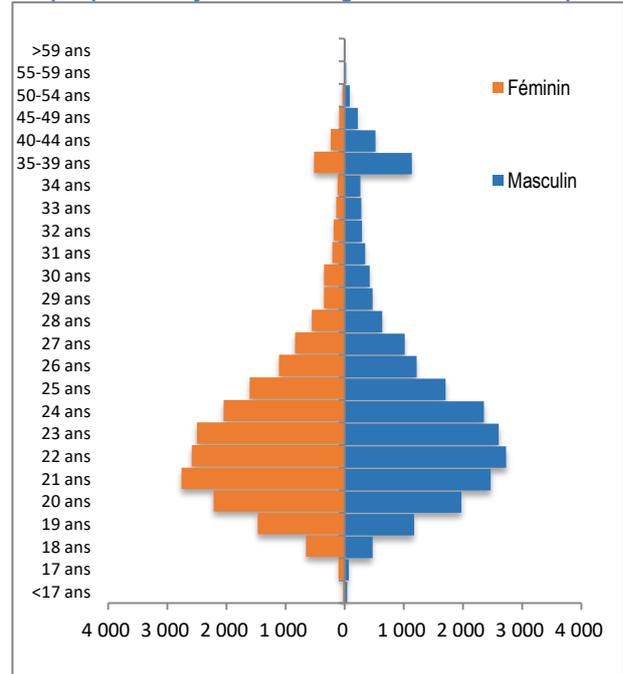
## EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Graphique 12 : Pyramide des âges des étudiants du public



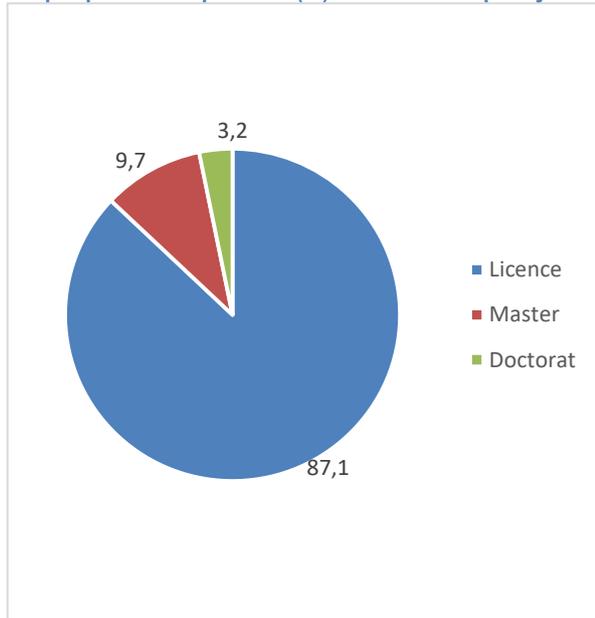
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 13 : Pyramide des âges des étudiants du privé



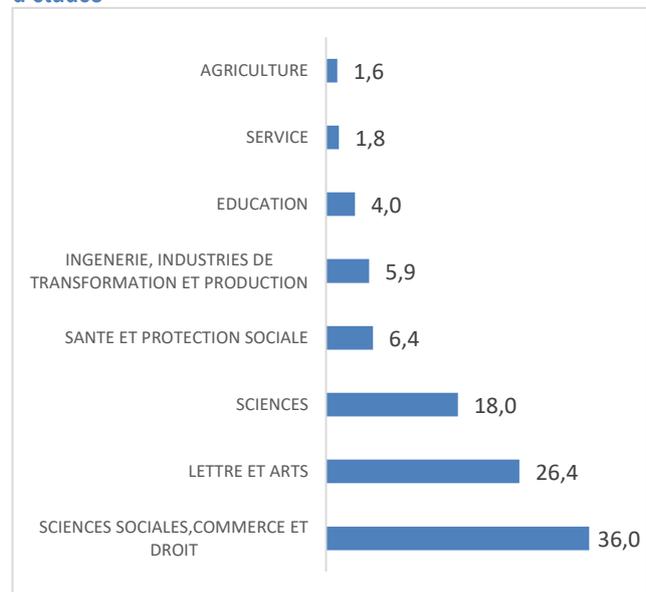
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 14 : Répartition (%) des étudiants par cycle



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 15 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023



**PARTIE II : RESSOURCES  
HUMAINES ET MATERIELLES**

## PERSONNEL ENSEIGNANT

---

### Points saillants

- Hausse du nombre d'enseignants permanents
- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rangs A et B

### Commentaire

En 2022/2023, le nombre d'enseignants des IESR publiques est de 3 669 dont 12,3 % de femmes. Par rapport à l'année précédente, ce nombre a augmenté de 13,3 %. Selon le sexe, cet accroissement est de 17,1 % pour les femmes et 12,8 % pour les hommes.

Les enseignants permanents sont au nombre de 1 711 dont 15,1 % de femmes. Ils représentent 46,6 % de l'ensemble des enseignants. Par rapport à 2021/2022, l'effectif des permanents croît de 6,7 %.

De 2013/2014 à 2022/2023, l'effectif des enseignants permanents croît à un rythme moyen annuel de 8,3 %.

Selon l'emploi, les Maîtres-Assistants sont majoritaires avec 31,2 % de l'effectif des permanents suivis des Assistants (26,6 %). Les Professeurs Titulaires et les Maîtres de Conférences représentent respectivement 13,8 % et 19,0 % des enseignants permanents.

Le ratio étudiants/enseignant permanent de rangs A et B dans les IESR publiques est de 163. Ce ratio s'est amélioré de 14 points par rapport à 2021/2022 mais demeure largement supérieur à la norme de l'UNESCO (25 étudiants pour un enseignant). L'École Polytechnique de Ouagadougou et l'Université Joseph KI-ZERBO ont les meilleurs ratios, soit respectivement 26 et 93. Quant au ratio étudiants/enseignant permanent (tout grade), il a connu une légère amélioration passant de 104 en 2022 à 103 en 2023.

**Note méthodologique** : le commentaire sur le personnel enseignant concerne uniquement le public.

Les enseignants permanents de rang A et B regroupent les PT, MC et MA.

## PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7 : Effectif du personnel enseignant intervenant au public

Total enseignants	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2013/2014 et 2022/2023
		2021/2022		2013/2014		
		En effectif	En %	En effectif	En %	
3 669	12,3	430	13,3	2 313	170,6	11,7

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Tableau 8 : Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure

Emploi	UJKZ		UTS		UNB		UNZ		UDDG		U-FDG		UOHG		ENS		EPO		ESMT		UV-BF		T	
	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F
PT	173	23	20	1	96	11	23	2	2	0	0	0	7	0	5	0	6	0	0	0	4	0	336	37
MC	201	50	36	2	66	9	48	6	21	1	12	3	19	2	11	0	7	0	0	0	5	0	426	73
MA	254	34	93	14	130	15	66	6	24	1	25	6	40	2	36	4	21	0	2	1	15	1	706	84
A	143	31	112	21	111	17	81	10	32	4	26	5	36	1	26	6	19	3	0	0	13	1	599	99
ETP	37	4	35	4	121	8	105	11	1	0	4	1	11	1	39	5	7	2	0	0	0	0	360	36
Professionnel	161	19	25	7	115	2	6	0	1	0	19	0	0	0	110	8	0	0	13	0	23	1	473	37
NP	208	17	41	5	94	11	103	16	10	2	5	1	42	4	8	0	62	3	0	0	11	0	584	59
Autres	35	5	0	0	60	9	40	8	1	0	0	0	36	3	11	1	2	0	0	0	0	0	185	26
<b>Total</b>	<b>1 212</b>	<b>183</b>	<b>362</b>	<b>54</b>	<b>793</b>	<b>82</b>	<b>472</b>	<b>59</b>	<b>92</b>	<b>8</b>	<b>91</b>	<b>16</b>	<b>191</b>	<b>13</b>	<b>246</b>	<b>24</b>	<b>124</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>71</b>	<b>3</b>	<b>3 669</b>	<b>451</b>

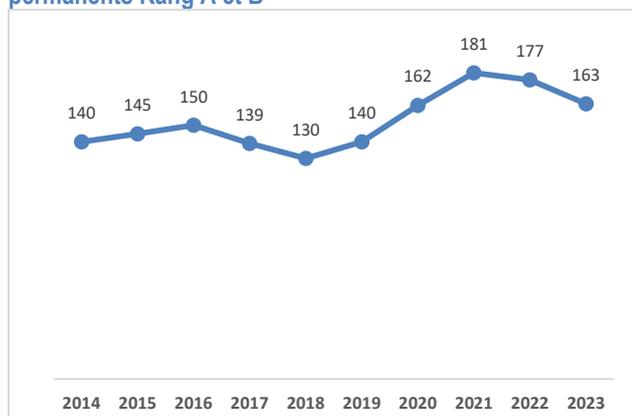
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure

Emploi	UJKZ	UTS	UNB	UNZ	UDDG	UFDG	UOHG	ENS	EPO	ESMT	UV-BF	T
PT	154	11	56	7	0	0	0	5	1	0	0	234
MC	169	25	57	30	16	6	9	11	0	0	0	323
MA	215	77	93	43	18	17	29	31	7	0	1	531
<b>Total</b>	<b>538</b>	<b>113</b>	<b>206</b>	<b>80</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>47</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1088</b>
Etudiants	50 027	20 041	41 755	41 277	5 172	5 059	3 735	7 900	204	0	1 619	176 851
Ratio	93	177	203	516	152	220	98	168	26	0	1 619	163

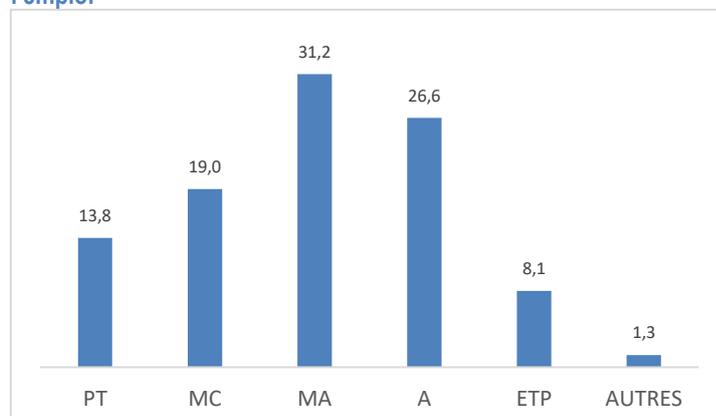
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 16 : Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 17 : Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## **PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN**

---

### **Points saillants**

- Augmentation de l'effectif du personnel ATOS
- Personnel majoritairement jeune

### **Commentaire**

En 2022/2023, l'effectif du personnel Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien (ATOS) des IESR publiques et privées est de 2 652 dont 33,9 % de femmes. Il augmente de 10,0 % par rapport à l'année 2021/2022. Le personnel ATOS du public représente 47,5 % et le privé 52,5 % de l'effectif total du personnel ATOS.

Selon le statut d'embauche, les ATOS fonctionnaires/permanents sont les plus nombreux suivi des contractuels avec des proportions respectives de 75,1 % et de 19,6 %.

De 2013/2014 à 2022/2023, l'effectif du personnel ATOS croit annuellement en moyenne de 7,4 %. Cette croissance diffère selon le statut de l'établissement (11,3 % pour le public et 4,8 % pour le privé).

Le personnel ATOS ayant l'âge compris entre 30 et 39 ans est plus représenté avec une proportion de 35,5 % tandis que ceux ayant l'âge supérieur ou égal à 60 ans sont les moins nombreux (3,1 %).

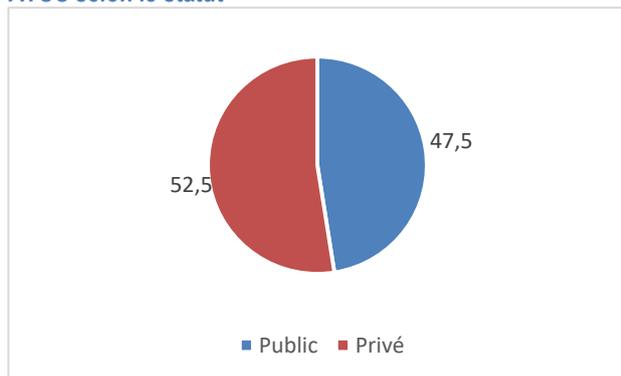
# PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Tableau 10 : Effectif du personnel ATOS

Effectif total	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2013/2014 et 2022/2023 (%)
		2021/2022		2013/2014		
		En effectif	En%	En effectif	En%	
2 652	33,9	241	10,0	1 317	98,7	7,4

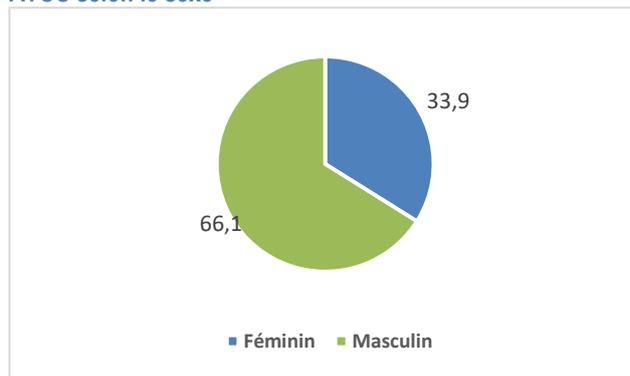
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 18 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut



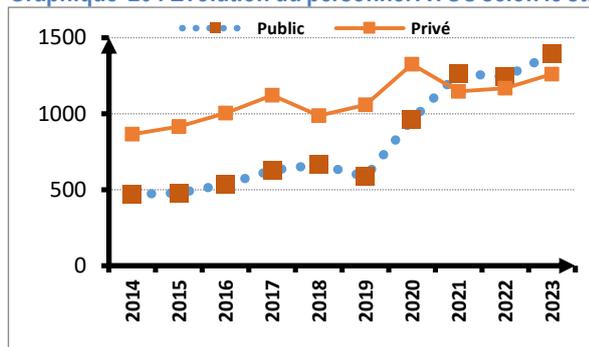
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 19 : Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe



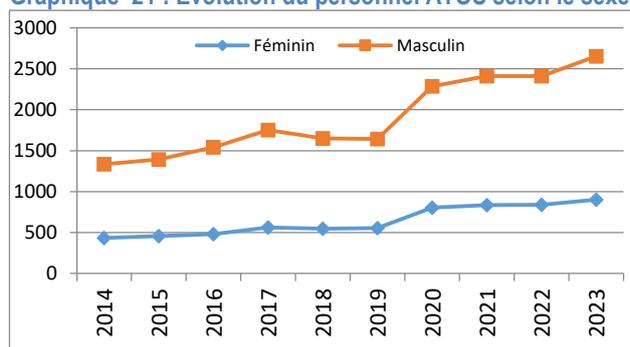
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 20 : Evolution du personnel ATOS selon le statut



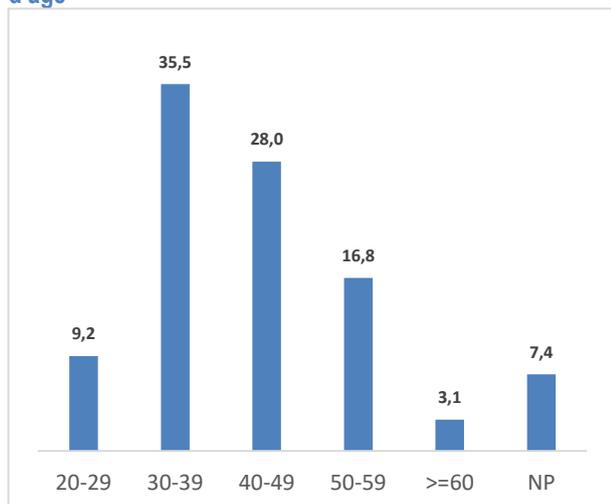
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 21 : Evolution du personnel ATOS selon le sexe



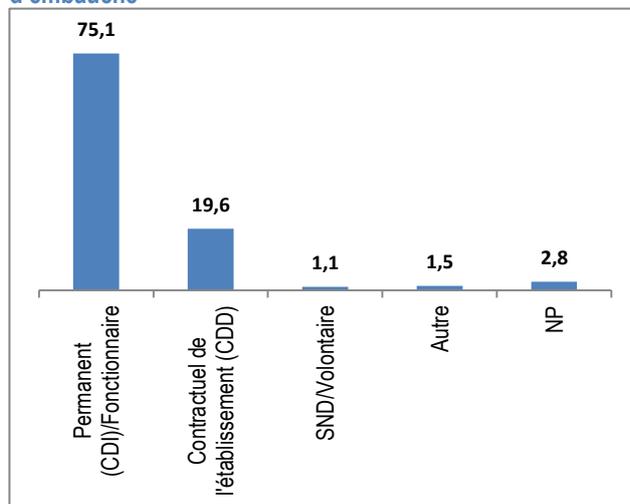
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 22 : Répartition du personnel ATOS par tranche d'âge



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 23 : Répartition du personnel ATOS selon le statut d'embauche



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

---

### Points saillants

- Augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur
- Insuffisance du nombre de places assises dans le public

### Commentaire

En 2022/2023, le nombre d'IESR est de 128 dont 18 du public. Ces IESR comptent 197 établissements dont 69,0 % du privé. De 61 en 2022/2023, le nombre d'établissements publics est resté statique par rapport à l'année précédente. Au privé, il est passé de 123 en 2021/2022 à 136 en 2022/2023, soit une augmentation 10,6 %.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur croît à un rythme moyen annuel de 6,4 %.

Le nombre de salles de cours en 2022/2023 est de 1 795 avec une capacité d'accueil théorique de 165 070 places dont 30,7 % pour le privé. En considérant le statut, le nombre de salles de cours a augmenté de 157 au privé et de 163 au public par rapport à 2021/2022. S'agissant des amphithéâtres, leur nombre est de 105 avec une capacité d'accueil théorique de 34 559 places dont 38,5 % pour le privé. Pour ce qui est des pavillons, ils sont au nombre de 23 avec une capacité d'accueil théorique de 24 670 places assises. Au total, les IESR publiques et privées disposent respectivement de 160 154 et 64 145 places assises.

Le ratio étudiants/place assise est de 1,0 en 2022/2023. Au public, ce ratio est de 1,1 tandis qu'au privé, il est de 0,7.

**Note méthodologique** : Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

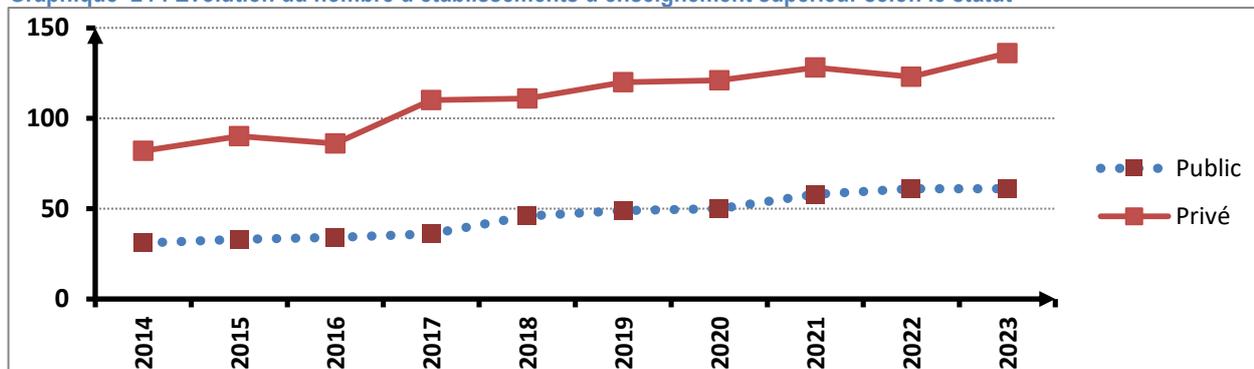
## STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2022/2023		Variation par rapport à 2021/2022		TAMA (%) entre 2013/2014 et 2022/2023	
Nombre d'établissements	%Privé	En nombre	En %	En nombre	En %
197	69	13	7,1	84	6,4

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 24 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut



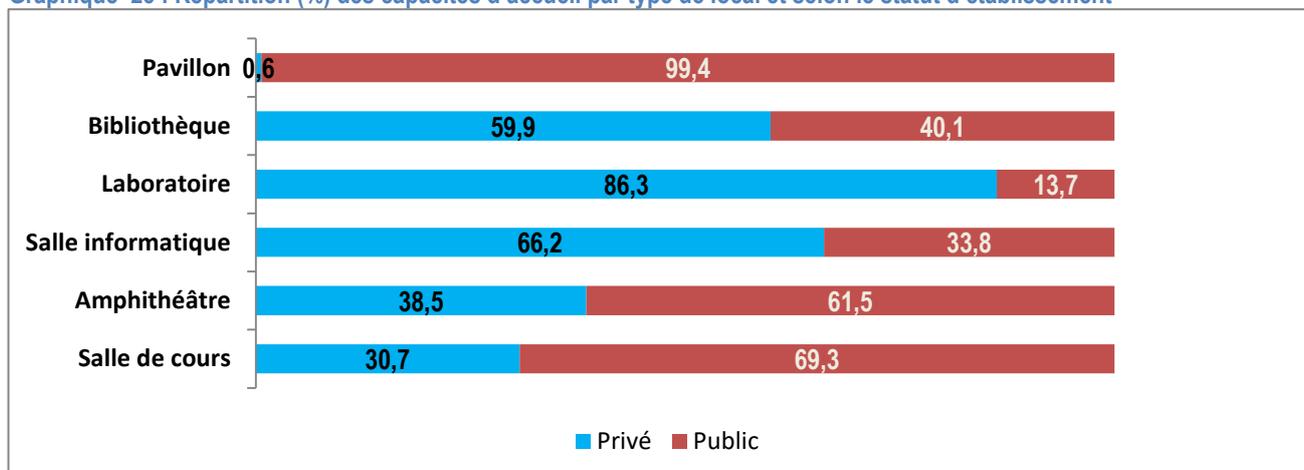
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Tableau 12 : Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons

	Niveau en 2022/2023	Variation par rapport à 2021/2022		TAMA (%) entre 2018/2019 et 2022/2023		
		Ensemble	% Privé		En nombre	En %
Salles de cours	Nombre	1 795	64,7	320	21,7	6,5
	Capacité d'accueil	165 070	30,7	82 723	100,5	22,0
Amphithéâtres	Nombre	105	53,3	17	19,3	9,5
	Capacité d'accueil	34 559	38,5	-7 325	-17,5	6,6
Pavillons	Nombre	23	13,0	1	4,5	11,3
	Capacité d'accueil	24 670	0,6	3 510	16,6	13,8
<b>Capacité d'accueil totale</b>		<b>224 299</b>	<b>28,6</b>	<b>78 908</b>	<b>54,3</b>	<b>17,9</b>

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 25 : Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023



**PARTIE III : ŒUVRES SOCIALES**

## **DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES**

---

### **Point saillant**

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide

### **Commentaire**

En 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide est de 87 798 dont 45,5 % de filles. Par rapport à l'année précédente, cet effectif a augmenté de 25,7 %. La prise en charge de ces bénéficiaires a nécessité une allocation budgétaire d'environ 15,4 milliards de F CFA.

Tout comme le nombre de bénéficiaires de l'aide, ladite enveloppe augmente de 25,7 % par rapport à l'année précédente.

La proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide est de 49,6 %. Cette proportion a augmenté de 7,8 points de pourcentage par rapport à l'année 2021/2022.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 10,3 % par an.

#### **Conditions requises pour bénéficier de l'aide**

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution publique d'enseignement supérieur publique au Burkina Faso ;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans au 31 décembre de l'année civile en cours;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier d'un prêt ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national pour le Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.
- ✚ disposer d'un document attestant que le revenu annuel des parents n'excède pas 10 millions de francs CFA

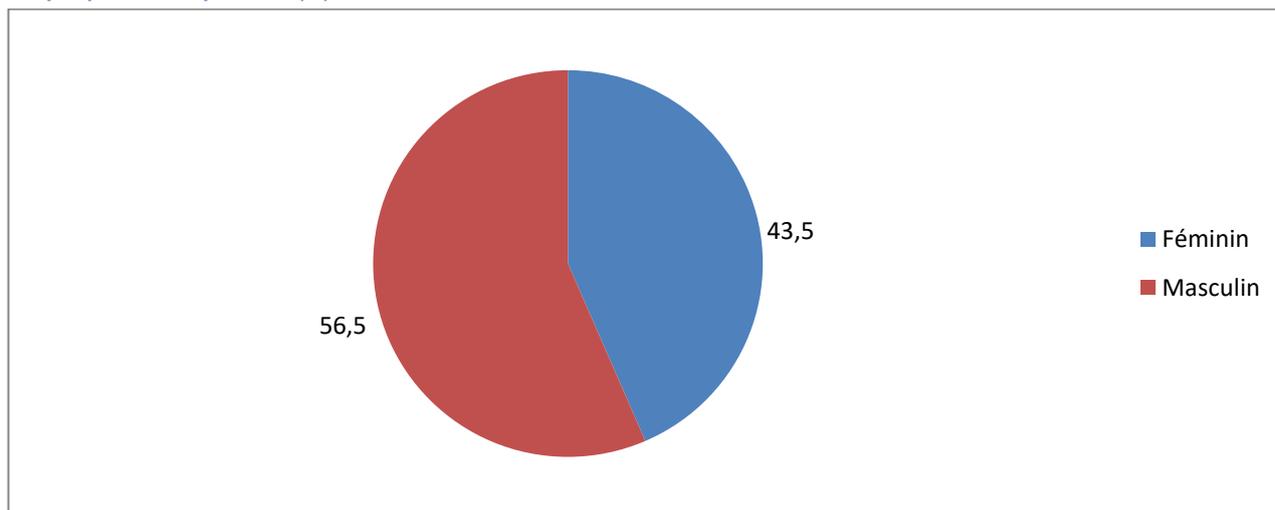
## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Tableau 13 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif 2022/2023	% Filles	Evolution par rapport 2021/2022		Evolution par rapport 2013/2014		TAMA (%) entre 2013/2014 et 2022/2023
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	87 798	43,5	17 948	25,7	47 731	119,1	10,3

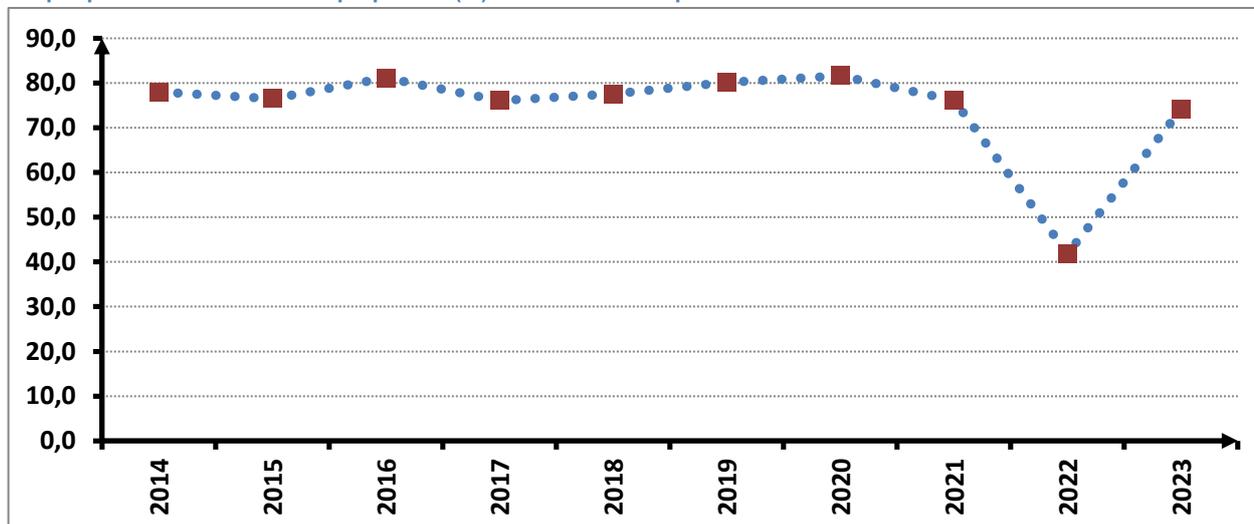
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants du public bénéficiaires de l'aide



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

---

### Points saillants

- Augmentation de la proportion des bénéficiaires du prêt
- Forte proportion de bénéficiaires du prêt dans les établissements privés conventionnés

### Commentaire

En 2022/2023, on dénombre 29 145 étudiants bénéficiaires du prêt dont 44,0 % de filles. Ce nombre connaît une hausse de 17,5 % par rapport à 2021/2022.

La proportion des étudiants éligibles bénéficiaires de prêts est de 28,4 % en 2022/2023. Cette proportion est en hausse de 1,4 points de pourcentage par rapport à 2021/2022.

Selon le statut, plus de la moitié (60,6 %) des bénéficiaires du prêt sont du privé. Aussi, 82,4 % des étudiants du privé conventionnés sont bénéficiaires du prêt alors que ceux du public ne représentent que 14,1 %.

L'enveloppe budgétaire allouée aux étudiants en 2022/2023 sous forme de prêts s'élève à 7,5 milliards de F CFA marquant ainsi une baisse de 3,2 % par rapport à l'année précédente.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts croît à un rythme moyen de 20,0 % l'an.

### **Conditions requises pour bénéficier du prêt**

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso ;
- ✚ être âgé de 28 ans au plus au 31 décembre de l'année civile en cours en licence 1, 29 ans en licence 2, 30 ans en licence 3, 32 en Master 1, 33 ans en Master 2 et 35 ans au doctorat ;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national de Développement ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de prêt d'études.

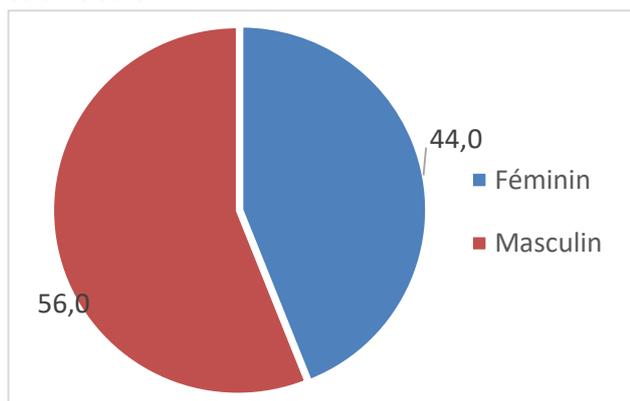
## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Tableau 14 : Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts

	Effectif 2022/2023	% Filles	Evolution par rapport 2021/2022		Evolution par rapport 2013/2014		TAMA (%) entre 2013/2014 et 2022/2023
			En effectif	En %	En effectif	En %	
Prêts	29 145	44	3 219	17,5	22 365	329,9	20
Etudiants éligibles	102 742	ND	6 727	7	77 642	309,3	19,3

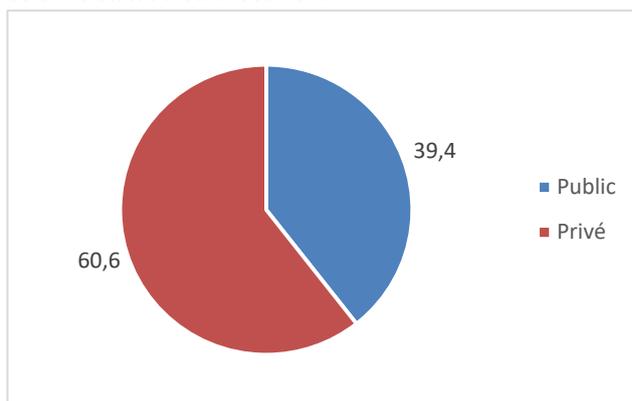
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 28 : Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe



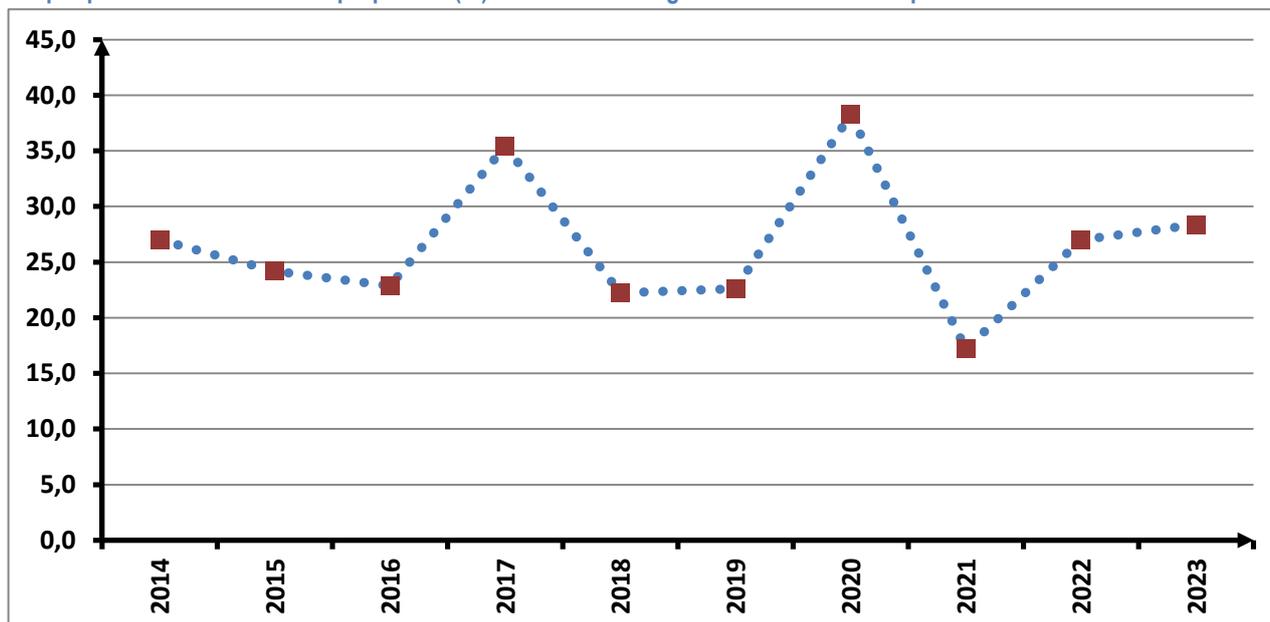
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 29 : Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 30 : Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires du prêt



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

### Points saillants

- Hausse des bénéficiaires de la bourse nationale
- Baisse de la proportion de l'ensemble des boursiers et de ceux inscrits au Burkina Faso

### Commentaire

En 2022/2023, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 8 506 dont 38,7 % de femmes. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 91,0 %. La proportion des bénéficiaires de la bourse nationale est de 3,9 % pour les hommes et de 3,8 % pour les femmes.

Par rapport à 2021/2022, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale augmente de 5,4 %. Selon le sexe, le nombre de boursiers croît de 9,4 % chez les femmes et baisse de 2,9 % chez les hommes.

La proportion de l'ensemble des étudiants boursiers et des boursiers inscrits au Burkina Faso qui est respectivement de 3,9 % et 3,6 % en 2022/2023, baisse de 0,1 point de pourcentage chacune par rapport à l'année précédente.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale passe de 5 292 à 8 506 avec une croissance annuelle moyenne de 15,8 %.

En 2022/2023, l'indice de parité filles/garçons de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso est de 1,02. Par rapport à l'année précédente, cet indice est resté sensiblement stable.

#### **MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

Les bourses nationales sont attribuées dans les limites du contingent en fonction du décret n°2017-1246/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MFPTPS/MJFIP/MAECBE portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études et de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

##### **Pour les bourses de cycle licence**

- ✓ être titulaire du baccalauréat de l'année en cours avec au moins 12/20 au premier tour du bac ;
- ✓ n'avoir pas plus de 22 ans pour les bacheliers des séries générales et techniques, et pas plus de 24 ans pour les bacheliers des séries professionnelles, au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir un revenu des parents dont le montant annuel autorise le bénéfice de la bourse en fonction du décret définissant le barème de revenu des parents ;
- ✓ avoir déposé dans les délais un dossier complet de demande de bourse ;
- ✓ avoir bénéficié de l'avis favorable de Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage (CNBES) ;
- ✓ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✓ s'engager à prendre en charge les frais de formation dans les IPES pour les étudiants qui ne sont pas affectés par l'Etat.

##### **Pour les bourses de cycle master**

- ✓ être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- ✓ avoir 28 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année master ou en première année d'ingénieur dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

##### **Pour les bourses de cycle doctorat**

- ✓ être titulaire d'un master ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention assez bien
- ✓ n'avoir pas plus de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année de doctorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

##### **Pour les bourses intermédiaires**

- ✓ être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- ✓ avoir une moyenne générale de 12, 50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- ✓ n'avoir pas redoublé plus d'une fois ;
- ✓ être dans la limite d'âge pour son niveau de formation : 23 ans au plus pour la 2<sup>e</sup> année ; 25 ans au plus pour la 3<sup>e</sup> année ; 26 ans au plus pour la 4<sup>e</sup> année et 27 ans au plus pour la 5<sup>e</sup> année.

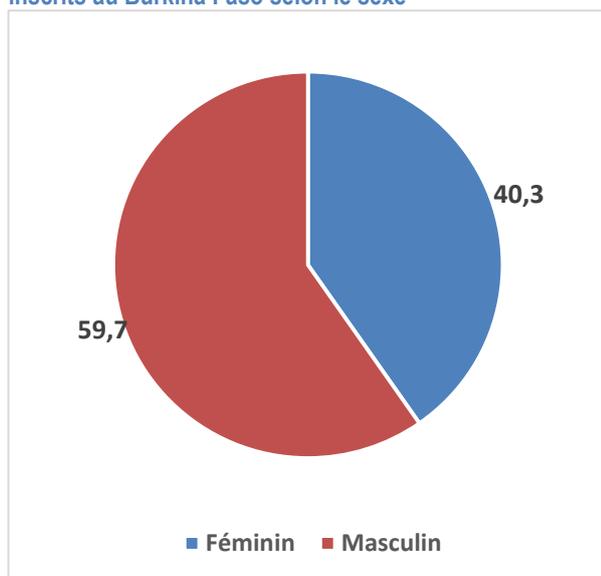
## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Tableau 15 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

	Effectif 2022/2023	% Filles	Evolution par rapport 2021/2022		Evolution par rapport 2013/2014		TAMA (%) entre 2013/2014 et 2022/2023
			En effectif	En %	En effectif	En %	
Bourses nationales	8 506	40,3	399	5,4	3 430	59,8	15,8
Etudiants	220 128	39,8	16 192	7,9	138 814	163,3	28,3

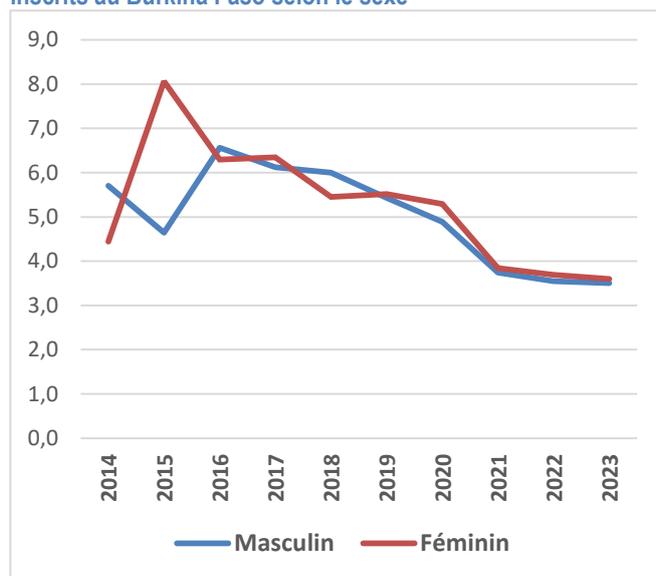
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 31 : Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 32 : Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## LOGEMENT

---

### Points saillants

- Baisse du taux de satisfaction en logement
- Stagnation du ratio lit/étudiant
- Croissance des capacités d'accueils disproportionnelle à celle des étudiants éligibles

### Commentaire

En 2022/2023, les capacités d'accueil globales des cités et résidences universitaires des centres régionaux des œuvres universitaires de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso sont de 8 376 lits. Cependant, 7 812 étudiants ont été effectivement logés. Ce qui correspond à un taux d'occupation de 93,3 %.

Dans les IESR publiques et privées conventionnées en 2022/2023, pour un effectif de 198 279 étudiants, le ratio lit/étudiants est de 1 lit pour 24 étudiants. Par rapport à l'année précédente, ce ratio est resté statique. Pour un effectif d'étudiants demandeurs de logement de 10 626 en 2022/2023, le taux de satisfaction en logement est de 73,5 %. Cette proportion baisse de 2,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le CROU-K a le ratio lit/étudiants le plus élevé (un lit pour 41 étudiants) de l'ensemble des CROU. Le CROU-O et CROU-B ont respectivement des ratios lit /étudiants de 1 pour 20 et 1 pour 16. Comparativement à 2021/2022, le ratio lit/étudiants du CROU-K s'est amélioré de 8 points tandis que celui de CROU-B s'est légèrement dégradé de 1 point. Quant au CROU-O, son ratio est resté inchangé.

De 2013/2014 à 2022/2023, les capacités d'accueil globales des cités universitaires augmentent à un rythme moyen de 7,8 % par an. Cette évolution n'est pas proportionnelle avec celle des étudiants du public et du privé conventionné qui est de 10,5 %.

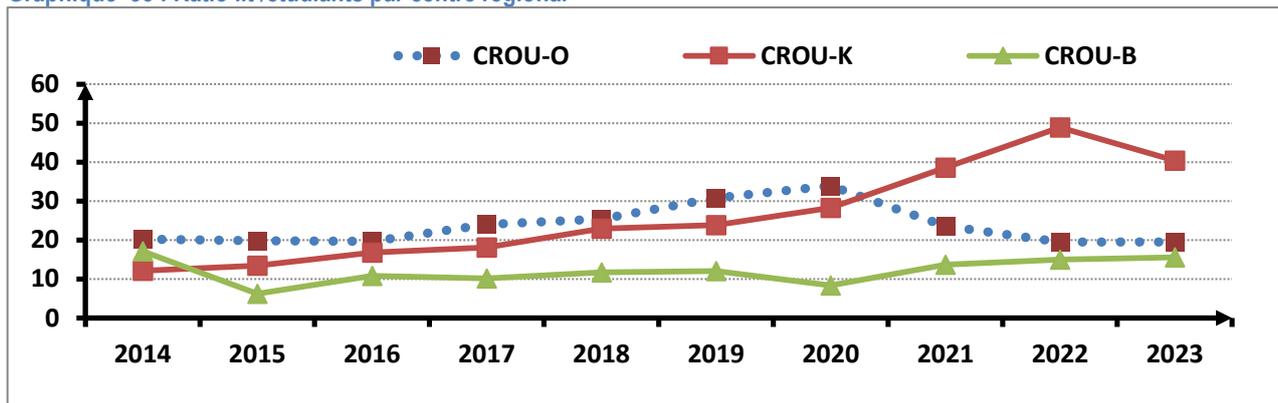
## LOGEMENT

Tableau 16 : Capacité d'accueil par centre régional

CROU	Capacité d'accueil des cités et résidences universitaires	Effectif étudiant	Ratio Lit/ Etudiants	TAMA (%) entre 2014 et 2023	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants demandeurs
CROU-O	4 675	91 173	1/20	7,2	14,7
CROU-K	1 001	40 442	1/40	0,6	3,6
CROU-B	2 700	42 088	1/16	23,0	10,2
CROU-F	NA	5 059	NA	NA	NA
CROU-OHG	NA	3 823	NA	NA	NA
CROU-D	NA	5 172	NA	NA	NA
CROU-G	NA	1 409	NA	NA	NA
CROU-Kaya	NA	1 447	NA	NA	NA
CROU-Dori	NA	879	NA	NA	NA
CROU-Banfora	NA	2 679	NA	NA	NA
CROU-Manga	NA	1 813	NA	NA	NA
CROU-Tenkodogo	NA	1 371	NA	NA </td <td>NA</td>	NA
CROU-Ziniaré	NA	924	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>8 376</b>	<b>198 279</b>	<b>1/24</b>	<b>7,8</b>	<b>4</b>

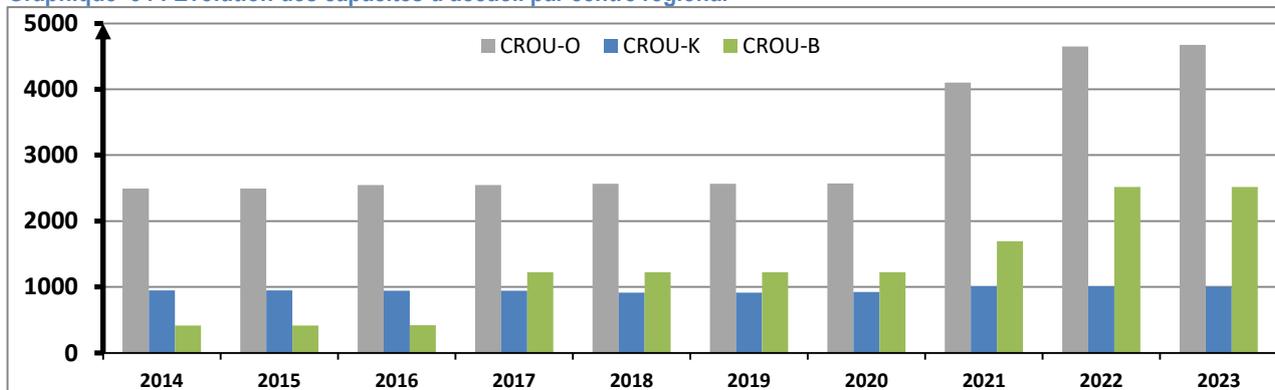
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 33 : Ratio lit /étudiants par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 34 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## RESTAURATION

---

### Points saillants

- Augmentation du nombre de plats servis
- Accroissement du ratio plats/étudiant

### Commentaire

En 2022/2023, le CENOU compte 41 restaurants universitaires avec une capacité d'accueil de 10 020 places assises. Cette capacité a baissé de 2,3 % par rapport à 2021/2022. De 2013/2014 à 2022/2023, la capacité d'accueil des restaurants universitaires croît en moyenne de 5,3 % par an.

Le nombre de plats servis (12 140 207) dans les restaurants universitaires en 2022/2023 est en hausse de 12,7 % par rapport à l'année précédente. De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre de plats servis croît à un rythme moyen annuel de 4,3 %.

Dans les IESR publiques et privées conventionnées, sur 198 279 étudiants, en moyenne 20 234 sont restaurés par jour, soit une proportion de 10,2 %.

Le ratio plats/étudiant est passé de 54 en 2021/2022 à 61 en 2022/2023, soit un accroissement de 12,6.

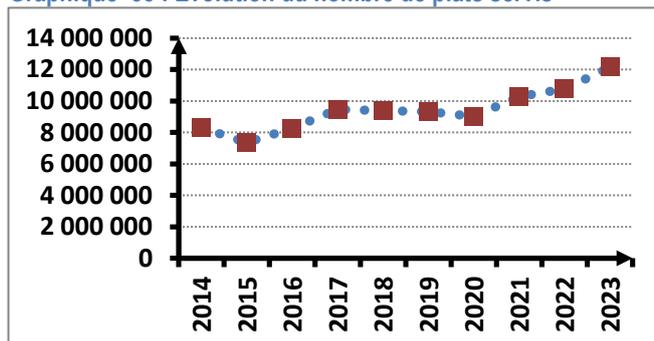
## RESTAURATION

Tableau 17 : Situation de la restauration par CROU

Centre régional/ institut	Nbre de sites de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	Ratio plats/ étudiant	Nbre moyen d'étudiants restaurés par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour (%)
CROU-O	12	5 041	6 692 374	91 173	73	11 154	12,2
CROU-K	7	300	2 679 131	40 442	66	4 465	11
CROU-B	4	1 353	1 315 172	42 088	31	2 192	5,2
CROU-F	2	750	206 673	5 059	41	344	6,8
CROU-OHG	2	280	278 494	3 823	74	464	12,3
CROU-D	4	1 000	217 897	5 172	42	363	7
CROU-G	1	100	141 002	1 409	100	235	16,7
CROU-Kaya	2	250	136 832	1 447	95	228	15,8
CROU-Dori	1	100	24 089	879	27	40	4,6
CROU-Banfora	1	350	143 920	2 679	54	240	9
CROU-Manga	2	96	121 424	1 813	67	202	11,2
CROU-Tenkodogo	1	300	99 810	1 371	73	166	12,1
CROU-Ziniaré	2	100	83 389	924	90	139	15
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>10 020</b>	<b>12 140 207</b>	<b>198 279</b>	<b>61</b>	<b>20 232</b>	<b>10,2</b>

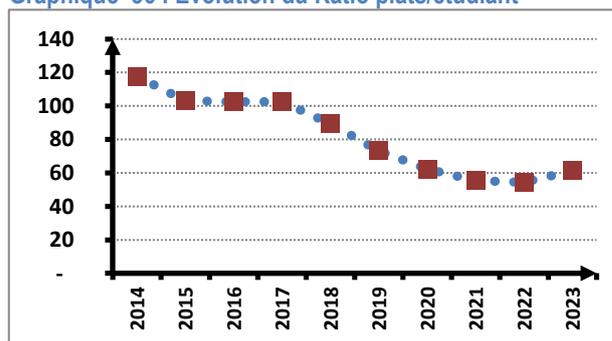
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 35 : Evolution du nombre de plats servis



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 36 : Evolution du Ratio plats/étudiant



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Tableau 18 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

Capacité d'accueil des restaurants	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CROU-O	4 480	4 480	4 530	4 150	3 700	4 100	4 250	3 668	4 108	5 041
CROU-K	800	800	800	450	450	300	300	300	300	300
CROU-B	900	1250	1 250	650	1100	1 150	1 800	1 750	1 353	1 353
CROU-F	NC	NC	NC	200	200	650	750	750	750	750
CROU-OHG	NC	NC	NC	150	150	725	200	800	850	280
CROU-D	NC	NC	NC	100	100	720	830	900	1000	1 000
CROU-G	NC	NC	NC	NC	NC	150	100	350	350	100
CROU-Kaya	NC	NC	NC	NC	NC	250	600	250	350	250
CROU-Banfora	NC	NC	NC	NC	NC	NC	350	600	600	100
CROU-Dori	NC	NC	NC	NC	NC	NC	250	100	100	350
CROU-Manga	NC	NC	NC	NC	NC	NC	150	100	100	96
CROU-Tenkodogo	NC	NC	NC	NC	NC	NC	300	300	300	300
CROU-Ziniaré	NC	NC	NC	NC	NC	NC	100	100	100	100
ENS	ND	ND	ND	ND	250	250	250	250	NA	NA
<b>Total</b>	<b>6 180</b>	<b>6 530</b>	<b>6 580</b>	<b>5 700</b>	<b>5 950</b>	<b>8 295</b>	<b>10 230</b>	<b>10 218</b>	<b>10 261</b>	<b>10 020</b>

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## SANTE

---

### Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB dans les IESR
- Baisse du taux d'adhésion à la MUNASEB

### Commentaire

En 2022/2023, l'effectif des étudiants ayant adhéré à la MUNASEB est de 7 558. Ce qui correspond à une proportion de 3,8 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Les CROU de Ouaga, Gaoua et de Bobo-Dioulasso ont les taux d'adhésion les plus élevés avec respectivement 4,9 %, 4,6 % et 4,1 %. Le CROU de Kaya a le plus faible taux d'adhésion avec 0,7 %.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de mutualistes a augmenté de 3,5 %. Par contre, le taux d'adhésion est passé de 5,1 % à 3,5 %, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage.

Sur les quatre dernières années, le nombre des adhérents à la MUNASEB est croissant ; en témoigne l'indice base 100 qui passe de 168 en 2021 à 208 en 2022 et à 217 en 2023. Parmi les CROU, le nombre d'adhérents de Dédougou croît plus vite que les autres en raison de son indice base 100 qui est de 1400.

La somme allouée à la MUNASEB pour la prise en charge sanitaire des étudiants s'élève à 205 millions de F CFA en 2022/2023. Cette allocation budgétaire n'a point évolué depuis 2016/2017.

**Note méthodologique** : selon les textes réglementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

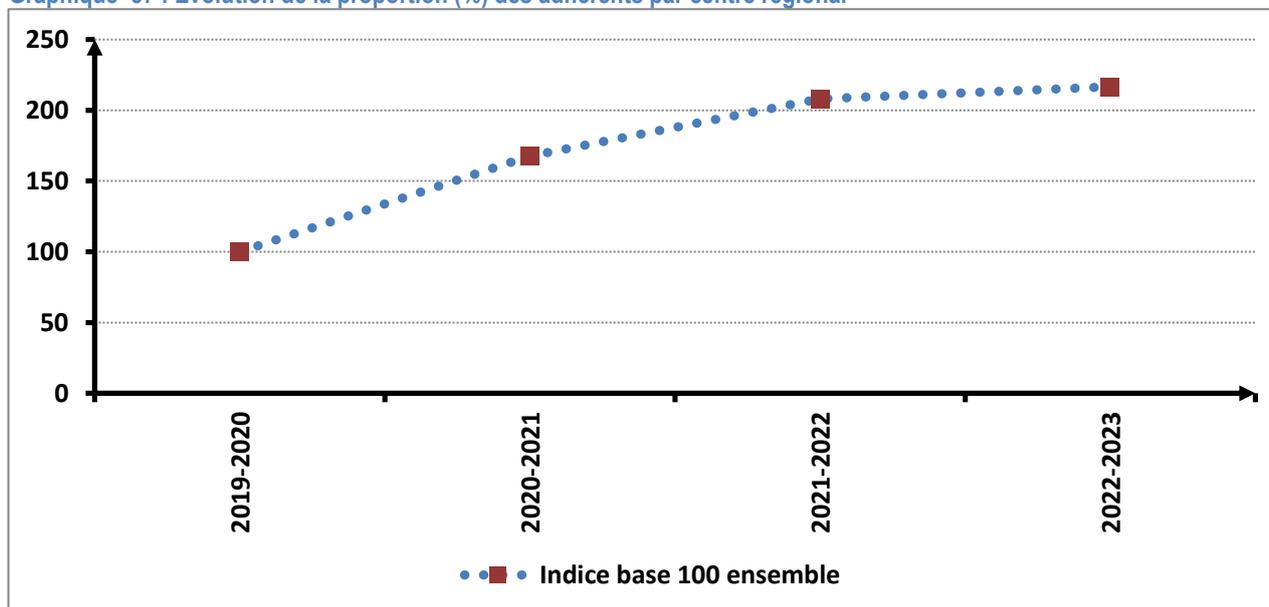
## SANTE

Tableau 19 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Centre	Nombre de mutualistes	Nombre d'étudiants	% étudiants mutualistes	Variation (%) entre 2020/2021 et 2021/2022 du nombre de mutualistes	Indice base 100 entre 2019/2020 et 2022/2023
CROU-O	4 444	91 173	4,9	6,4	242
CROU-B	1 672	40 442	4,1	-6,5	91
CROU-K	1 023	42 088	2,4	19,8	1013
CROU-F	67	5 059	1,3	81,1	11
CROU-OHG	84	3 823	2,2	236,0	700
CROU-D	56	5 172	1,1	-72,3	1400
CROU-BANFORA	22	1 409	1,6	-38,9	550
CROU-DORI	7	1 447	0,5	0,0	175
CROU-GAOUA	40	879	4,6	60,0	1000
CROU-KAYA	18	2 679	0,7	5,9	450
CROU-MANGA	37	1 813	2,0	-21,3	925
CROU-TENKODOGO	35	1 371	2,6	66,7	875
CROU-ZINIARE	53	924	5,7	140,9	1325
<b>Total</b>	<b>7 558</b>	<b>198 279</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>346</b>

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 37 : Evolution de la proportion (%) des adhérents par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## ACTION SOCIALE

---

### Points saillants

- Diminution du nombre de demandeurs d'aides sociales
- Baisse du taux de satisfaction des demandes d'aides sociales

### Commentaire

En 2022/2023, l'aide sociale du CENOU est octroyée à 127 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap sur 132 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 96,2 %. Par rapport à l'année 2021/2022, le nombre de demandeurs diminue de 5,0 %. Quant au taux de satisfaction, il évolue de 1,7 point de pourcentage.

Sur la période 2018/2019 à 2022/2023, le taux de satisfaction des demandes d'aides varie entre 94,5 % et 100 %.

**Note méthodologique** : Sont considérés comme étudiants en situation difficile, les étudiants malades, victimes de sinistre, de traumatisme, les déplacés internes ou de toute autre situation de vulnérabilité.

Les étudiants en situation de handicap sont les étudiants vivant avec un handicap auditif, visuel, moteur, mental, etc.

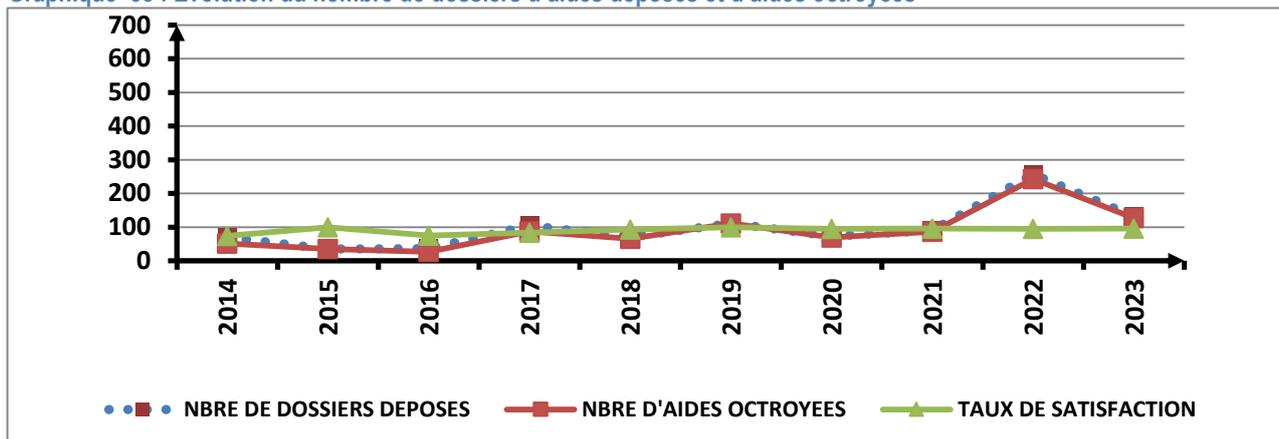
## ACTION SOCIALE

Tableau 20 : Situation des aides sociales en 2022/2023

Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
Féminin	67	62	92,5
Masculin	65	65	100
Total	132	127	96,2

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 38 : Evolution du nombre de dossiers d'aides déposés et d'aides octroyées



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 39 : Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023



**PARTIE IV : EFFICACITE INTERNE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

## **SORTANTS DIPLOMES**

---

### **Points saillants**

- Hausse du nombre de diplômés
- Prédominance des diplômés dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

### **Commentaire**

En 2022, l'ensemble des IESR compte 27 183 diplômés dont 36,2 % de filles. Les diplômés du privé représentent 29,9 %. Par rapport à 2021, le nombre de diplômés a augmenté de 55,5 %.

Les titulaires de la Licence/équivalent et BTS/équivalent sont les plus représentés des diplômés avec des proportions respectives de 58,3 % et 16,9 %.

Le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » a la plus forte proportion de l'ensemble des diplômés soit 37,2 % suivi du domaine « Lettres et arts » (22,1 %). La plus faible proportion des diplômés (1,5 %) s'observe dans le domaine « Agriculture ».

De 2013 à 2022, le nombre de diplômés croît plus vite dans le public que dans le privé, en témoignent les indices base 100 en 2013 qui est de 190 contre 165.

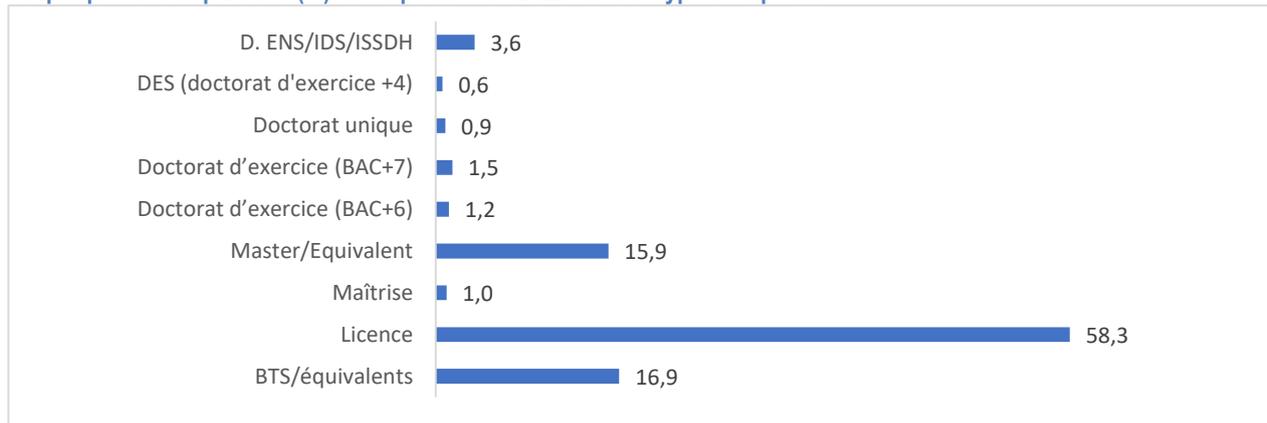
## SORTANTS DIPLOMES

Tableau 21 : Situation des diplômés en 2022

Situation en 2022			Evolution par rapport à 2021		TAMA (%) entre 2013 et 2022
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En effectif	En %	
27 183	36,2	29,9	9 703	55,5	6,8

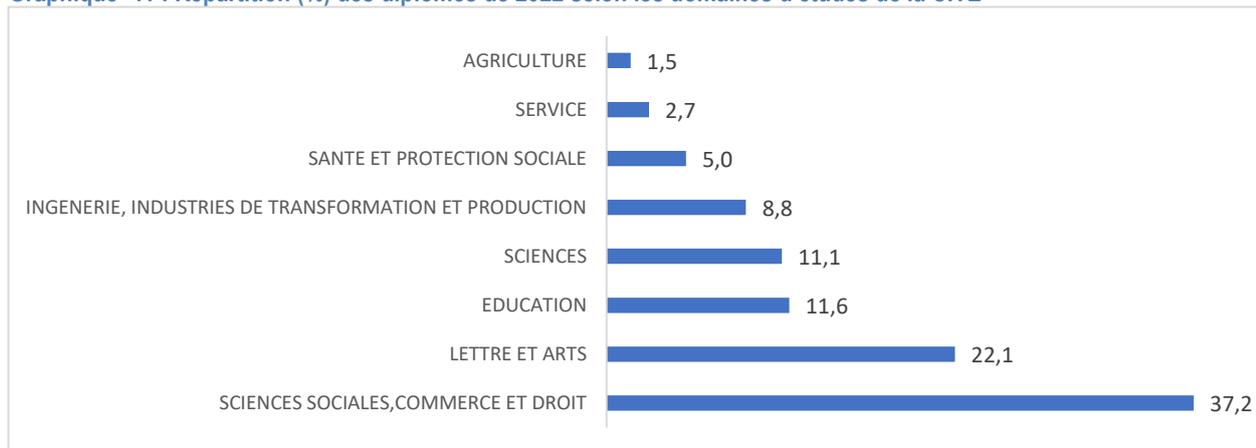
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 40 : Répartition (%) des diplômés de 2022 selon le type de diplôme



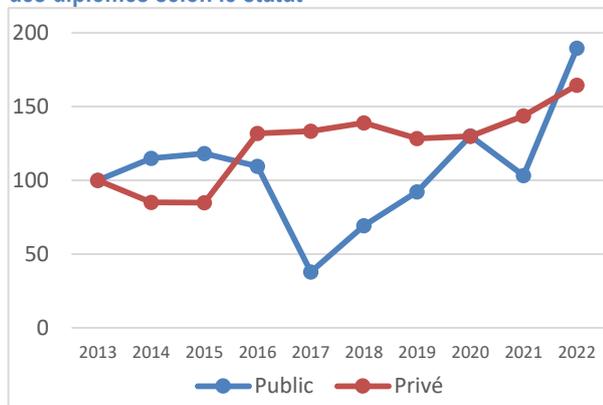
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 41 : Répartition (%) des diplômés de 2022 selon les domaines d'études de la CITE



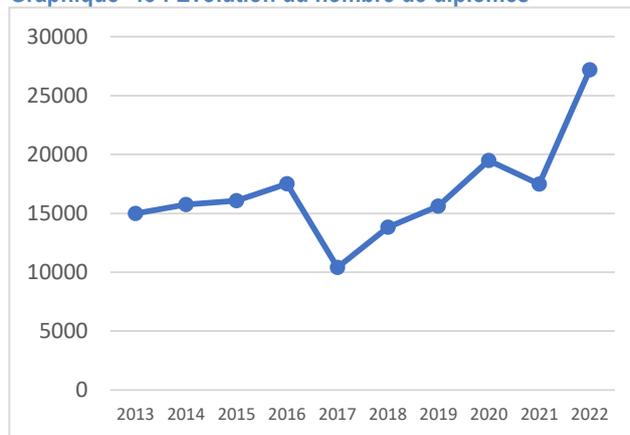
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 42 : Evolution des indices base 100 en 2013 des diplômés selon le statut



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 43 : Evolution du nombre de diplômés



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

## REDOUBLEMENT

---

### Points saillants

- Proportion de redoublants plus élevée dans les IESR publiques
- Proportion de redoublants plus élevée dans le domaine des « Sciences »

### Commentaire

La proportion des redoublants dans les IESR est de 13,9 % en 2022/2023. Elle est plus élevée au public (16,9 %) qu'au privé (1,8 %). Par rapport à l'année précédente, la proportion des redoublants a connu une baisse de 1 point de pourcentage. Cette baisse est de 0,9 au public et 0,2 au privé.

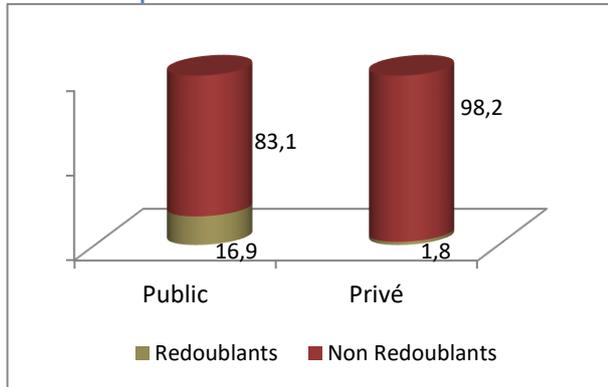
Les proportions des redoublants les plus élevées s'observent dans les domaines « Sciences » et « Sciences Sociales, Commerce et Droit » soit respectivement 18,1 % et 16,5 %. Le domaine « Education » tient la plus faible proportion (1,1).

Les cycles Licence (15,2 %) et Doctorat (5,8 %) ont les plus fortes proportions des redoublants tandis que celui du Master (5,3 %) a la plus faible proportion. Les redoublants au cycle Doctorat concernent la filière Médecine.

De 2013/2014 à 2022/2023, le nombre de redoublants croît à un rythme moyen annuel de 10,8 %. Cette croissance moyenne est de 11,0 au public et 3,3 au privé. Durant la même période, la proportion du redoublement s'améliore plus vite au privé qu'au public comme l'indique les indices base 100 qui sont respectivement de 54 et 93.

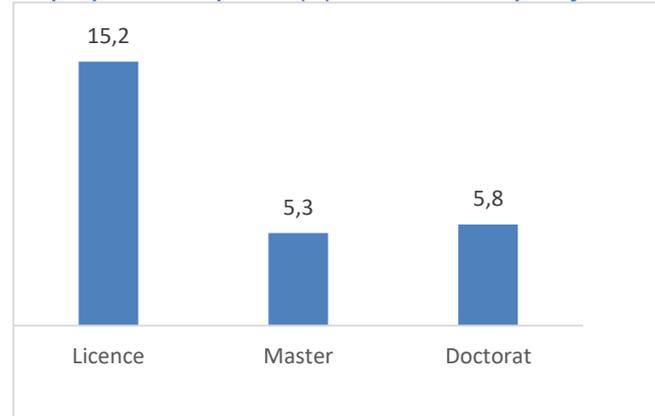
## REDOUBLEMENT

Graphique 44 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut



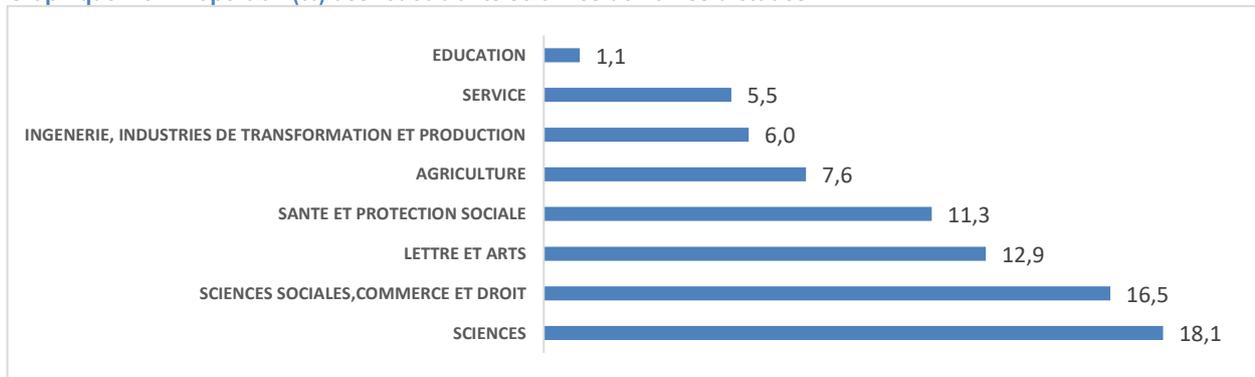
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 45 : Proportion (%) des redoublants par Cycle



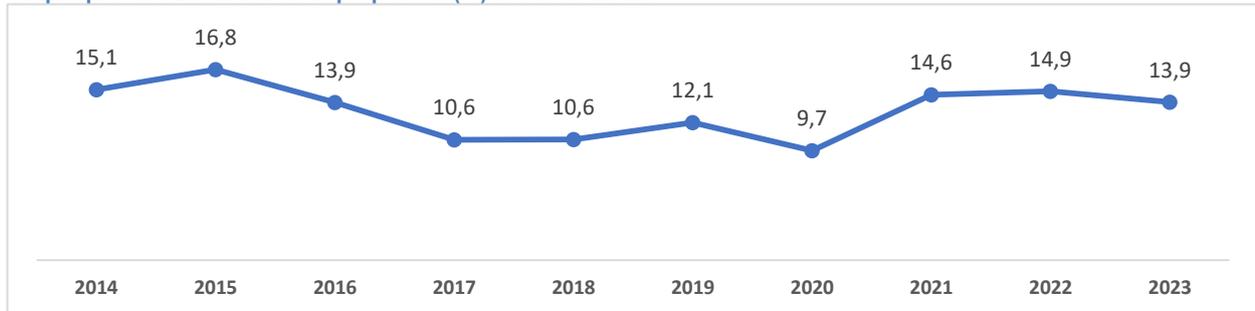
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 46 : Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études



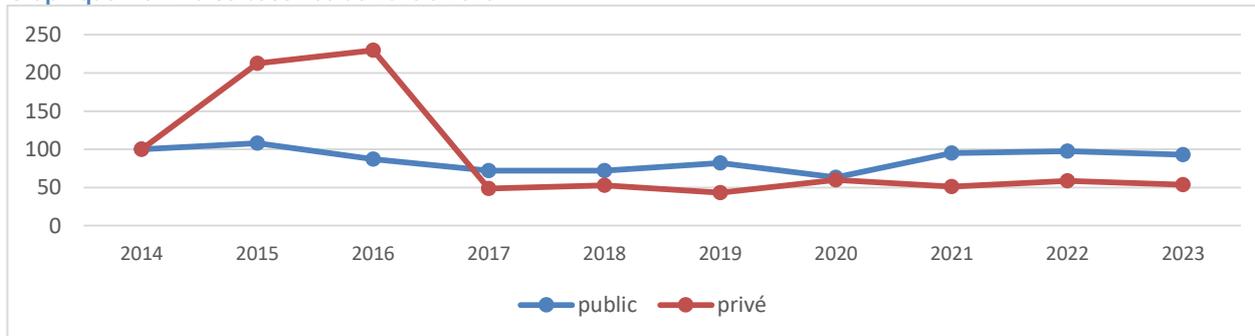
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 47 : Evolution de la proportion (%) des redoublants

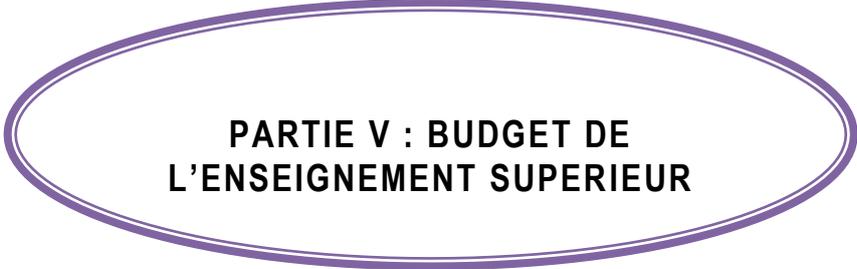


Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

Graphique 48 : Indice base 100 de 2013 à 2023



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023



**PARTIE V : BUDGET DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

## BUDGET

---

### Points saillants

- Plus de 20 % du budget État consacré à l'éducation depuis 2018
- Stabilité de la part du budget de l'éducation consacrée au MESRI par rapport à l'année 2022
- Forte part du budget du MESRI consacrée aux transferts courants

### Commentaire

En 2023, l'État a consacré 672 milliards de F CFA soit 19,9 % de son budget au profit du secteur de l'Education (MENAPLN et MESRI). Comparativement à l'année 2022, la part du budget de l'État allouée à l'Education a baissé de 0,5 point de pourcentage. Sur les dix dernières années, le budget de l'État consacré à l'éducation connaît un accroissement moyen annuel de 9,6 %.

En 2023, le budget alloué au MESRI est de 113 milliards 650 millions. Ce budget représente 3,4 % du budget de l'État. Par rapport à 2022, le budget du MESRI a connu une légère augmentation 1,0 point de pourcentage. Au 31 décembre 2023, le taux d'exécution du budget du MESRI se situe à 93,13 %.

Sur la dotation totale du secteur de l'éducation en 2023, la part allouée au MESRI représente 16,9 %. Cette part n'a pas connu de variation par rapport à 2022.

La part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est de 15,0 % en 2023. Cette proportion a évolué de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année 2022.

Sur les dix dernières années, la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est restée toujours inférieure à 20 % en dehors de celle de 2017 qui avait atteint 23,3 %.

En 2023, la plus grande part du budget du MESRI est consacrée aux transferts courants (65,8 %) suivie de celle des investissements avec une proportion de 23,7 %. Sur les dix dernières années, les transferts courants ont toujours absorbé plus de 50 % du budget du MESRI.

**Note méthodologique** : les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2023.

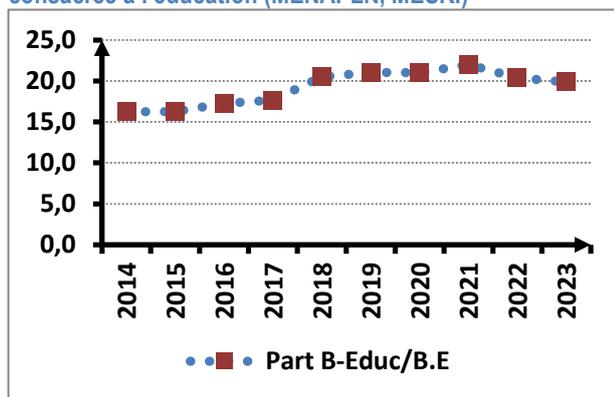
# BUDGET

Tableau 22 : Situation du budget en 2023

	2023	Evolution /2022		Evolution / 2014	
	(En millions FCFA)	(En millions FCFA)	En %	(En millions FCFA)	En %
Budget Etat	3 382 659	124 201	3,8	1 566 466	86,2
Budget éducation	672 291	7 753	1,2	377 307	127,9
Budget Global MESRI	113 650	1 072	1,0	15 498	15,8
Dont Supérieur	100 559	2 457	0,4	61 338	31,4

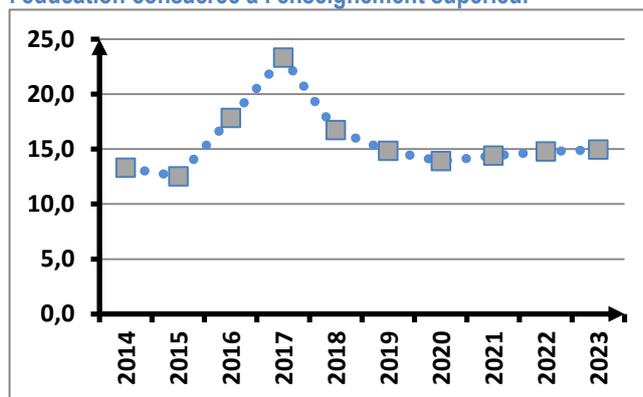
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, données au 31 décembre 2023

Graphique 49 : Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRI)



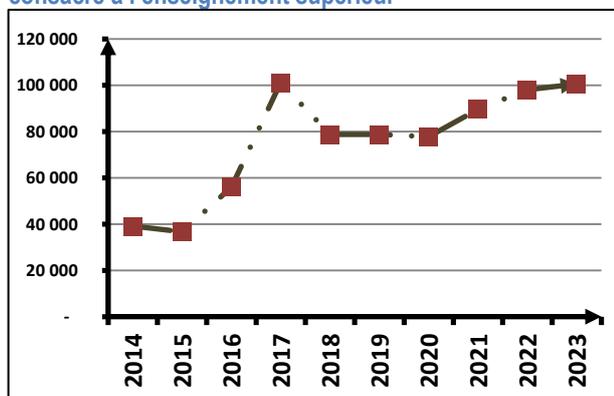
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, données au 31 décembre 2023

Graphique 50 : Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur



Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, données au 31 décembre 2023

Graphique 51 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, données au 31 décembre 2023

Graphique 52 : Evolution de la structure du budget du MESRI



## ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

<b>SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE</b>	
Indicateur	<b>Proportion d'étudiants par filière</b>
Définition	Nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année donnée
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (burkinabè, non burkinabè)

Indicateur	<b>Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants</b>
Définition	Nombre d'étudiants sur 100 000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe

<b>INDICATEUR</b>	<b>RATIO ETUDIANTS / ENSEIGNANT PERMANENT (DU PUBLIC)</b>
Définition	Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Objet	Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centre Universitaire Polytechnique

<b>SEXE RATIO ETUDIANTS</b>	
Indicateur	<b>Indice de parité Filles/Garçons</b>
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.

<b>EFFICACITE INTERNE</b>	
Indicateur	<b>Taux de réussite aux examens du BTS/DUT par sexe</b>
Définition	Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits

Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS/DUT
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	<b>Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC</b>
Définition	Nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaires dans une cohorte de bachelier
Objet	Mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaires par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	Scolarité des universités
Type de désagrégation	Selon le type de BAC

<b>RESSOURCES, COUT ET DEPENSES</b>	
Indicateur	<b>Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national</b>
Définition	Ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable

<b>INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES</b>	
Indicateur	<b>Ratio étudiants/lit</b>
Définition	Rapport entre l'effectif des étudiants et les capacités des cités et résidences universitaires en lits
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des cités et résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des cités et résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)